

cyberpresse.ca

# LA PRESSE



**ACTUEL**  
**SU L'BORD**  
**D'LA TRACK**  
PAGE 1

**SPORTS**  
**BERTUZZI : UN RECORD**  
**DE BRUTALITÉ ?**  
PAGES 4 ET 5

## LE CANNABIS « FLORISSANT »

### Les saisies à la frontière canado-américaine ont presque doublé

ANDRÉ NOËL

La culture de cannabis est devenue « une industrie florissante au Canada » et vise de plus en plus le marché américain, déplore un rapport du département d'État publié la semaine dernière à Washington. « Les saisies effectuées par les douaniers et les corps policiers amé-

ricains à la frontière entre les États-Unis et le Canada ont augmenté de façon significative », indique l'*International Narcotics Control Strategy Report* pour l'année 2003. Elles ont presque doublé en un an, passant de 26 435 livres en 2002 à 48 087 livres en 2003. C'est une petite fraction des exportations.

« La culture de cannabis, en raison

de sa rentabilité et des faibles risques, est une industrie florissante au Canada, ajoute le rapport. Le gouvernement du Canada n'évalue pas la production ; la GRC l'estime à environ 800 tonnes métriques par année. Le gouvernement américain croit qu'elle pourrait être beaucoup plus élevée. »

Les autorités américaines estiment

que la production de marijuana rapporte des profits de 4 milliards par année au crime organisé au Canada. La culture se fait dans les champs, l'été, et dans les serres pendant toutes les saisons. La productivité augmente, ainsi que le niveau de THC, l'ingrédient actif.

➤ Voir **CANNABIS** en A2

## Le chant du cygne de Hubble



PHOTO REUTERS ©

Moins de deux mois après avoir été condamné à mort, le télescope spatial *Hubble* ne se résigne toujours pas à disparaître. Hier, la NASA a dévoilé des images des plus vieilles galaxies jamais observées, une mer de données que les astrophysiciens mettront des années à analyser. À lire en page 4 du cahier Actuel.

## PROCÈS GILLET

### L'adolescente claque deux fois la porte

CHRISTIANE DESJARDINS

Mise à mal par le contre-interrogatoire pointu et habile de M<sup>e</sup> Jacques Larochelle, N. G., l'adolescente de 17 ans qui témoigne depuis lundi contre l'animateur de radio Robert Gillet, a forcé l'interruption du procès, hier, en quittant la salle avec fracas à deux reprises.

À un certain moment, la présumée victime a même lancé son verre d'eau sous les yeux médusés du juge, des jurés, des avocats et d'une salle bondée au palais de justice de Montréal. Ces sorties intempestives ont semé l'émoi et attisé l'intérêt du public, qui se pressait plus nombreux que jamais dans l'espoir d'avoir une place au « procès Gillet. » Celui-ci se tient dans la métropole pour plus de sérénité, « l'affaire du réseau de prostitution juvénile » soulevant les passions dans la Vieille Capitale, où les événements se seraient déroulés.

Robert Gillet, 58 ans, était l'animateur de radio le plus en vue à Québec avant que l'affaire n'éclate avec fracas dans les médias en décembre 2002. Il est accusé d'avoir obtenu des services sexuels rétribués de la part de deux prostituées mineures (âgées de 15 ans et 17 ans) à Québec. De plus, parce qu'il aurait sodomisé la plus jeune alors qu'elle s'y refusait, il est aussi accusé d'agression sexuelle à son endroit. Robert Gillet admet avoir eu des relations sexuelles rémunérées avec la plus âgée (il la croyait majeure, plaide-t-il), mais nie tout en ce qui regarde la plus jeune.

➤ Voir **GILLET** en A2

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
Sheila Copps n'a toujours pas renoncé à succéder à Jean Chrétien.

## SOMMAIRE

Astrologie du jour	ARTS 6
Bandes dessinées	ARTS 6
Bridge	AFFAIRES 19
Carrières	AFFAIRES 6 et 7
Décès	AFFAIRES 18 et 19
Feuilleton	ARTS 6
Forum	A 22 et 23
Horaires télévision	ARTS 4
Loterie	A 15
Mots croisés	ARTS 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ARTS 6
Observateur	AFFAIRES 14
Petites annonces	AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 6 et 7

## Météo

Généralement ensoleillé, maximum 5, minimum -8, plus de détails en page



## Machine arrière toute !



**DENIS LESSARD**  
**ANALYSE**

QUÉBEC – C'est marche arrière toute à Québec. Angoissé devant l'ampleur du mécontentement qu'il a suscité depuis l'automne dernier, le gouvernement Charest a décidé de passer à la trappe le projet le plus controversé qui restait sur la planche à dessin, l'abo-

lition du *no-fault* dans l'assurance automobile.

Ce projet de loi promis pour l'automne dernier, puis pour la session qui débutait hier, ne verra pas le jour de sitôt. Tout au plus, d'ici juin, Québec déposera-t-il un « document de consultation » sur ses intentions et les consultations ne se tiendront qu'à la fin de l'été, a fait savoir hier le ministre des Transports, Yvon Marcoux. Seul partisan de l'abolition du *no-fault*, le titulaire de la Justice, Marc Bellemare, paraissait froissé quand il a quitté l'Assemblée nationale hier, mais plusieurs de ses collègues riaient sous cape.

Pour être bien clair sur la volonté de Québec d'éviter la controverse dans ce dossier, M. Marcoux a indiqué hier que le gouvernement s'engageait à ne pas entraîner de hausses des primes d'assurance pour les automobilistes. En clair, il ne sera pas permis de poursuivre un chauffard criminel — la disposition qui, selon les assureurs, fera monter en flèche le coût des primes. Tout au plus le gouvernement envisage-t-il de pénaliser celui-ci en sabrant leurs indemnités de la Société d'assurance automobile.

➤ Voir **MACHINE** en A2

## Derome de retour au Téléjournal

HUGO DUMAS

Sept mois après que le public et les critiques eurent torpillé ses bulletins d'information « conviviaux », Radio-Canada doit ramener dès lundi Bernard Derome à la barre du *Téléjournal*, en remplacement de Gilles Gougeon.

Le nouveau directeur général de l'information de Radio-Canada, Louis Lalande, a convoqué la presse à une rencontre cet après-midi afin d'annoncer « d'importantes décisions concernant le *Téléjournal* ». Diverses sources à Radio-Canada indiquaient hier qu'il s'agissait du retour de Bernard Derome comme chef d'antenne du bulletin phare de la télévision d'État, où il a officié entre 1970 et 1998.

Ni Bernard Derome, ni Louis Lalande, ni la porte-parole de la télévision française de Radio-Canada, Marie-José LeBlanc, n'ont rappelé *La Presse* hier. Aucun démenti n'a été publié sur M. Derome, alors que la nouvelle de sa nomination se répandait dans divers médias hier.

Parmi les changements prévus, l'heure de diffusion du *Téléjournal* bougera-t-elle ? Aux États-Unis, NBC et ABC présentent des bulletins nationaux à 18 h 30, animés par leurs chefs d'antenne vedettes Tom Brokaw et Peter Jennings. Le réseau CBS, avec Dan Rather, fait le sien à 19 h. Les trois chaînes diffusent un bulletin régional à 23 h, sur leurs stations affiliées. Cette idée a circulé dans les bureaux des patrons de Radio-Canada, selon ce que nous avons pu apprendre. Mais il semble peu probable qu'elle soit retenue, car elle implique un gros remaniement de la grille.

Quant au bruit sur le retour de Bernard Derome au *Téléjournal*, il court depuis la mi-février. Joint alors par *La Presse*, le journaliste-présentateur avait préféré ne pas commenter les rumeurs à ce sujet.

Incarnation de la crédibilité en information, Bernard Derome a lu son dernier *Téléjournal* le 17 juin 1998. À l'époque, il avait 54 ans et celui qui lui a succédé, Stéphane Bureau, en avait 34. Bernard Derome avait été promu chef d'antenne en 1970 alors qu'il venait de fêter ses 26 ans.

Après son départ du *Téléjournal*, Bernard Derome a hérité de diverses émissions sur RDI, en plus d'être à la barre d'émissions spéciales, notamment en période d'élections. Présentement, il anime *5 sur 5* le dimanche à 17 h, une émission qui répond efficacement aux questions des téléspectateurs. Gilles Gougeon, selon nos informations, héritera de *5 sur 5* dans le jeu de chaises musicales qui découlera des modifications apportées par Louis Lalande. Avant d'atterrir au *Téléjournal*, Gilles Gougeon était le visage de *La Facture*, où il faisait de l'excellent boulot. Il a été remplacé par Pierre Craig.

➤ Voir **DEROME** en A2



**VOUS LE MÉRITEZ BIEN!**

**ST-LAURENT**  
4940 Chemin Bois-Franc,  
St-Laurent, Québec,  
H4S 1A7

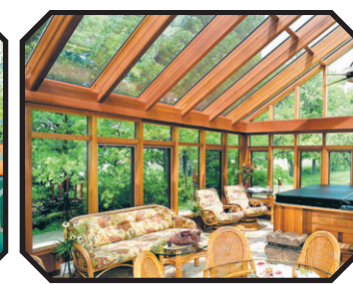
**SALLES DE MONTRE**  
Lun - Ven: 9h00 à 17h00  
Sam: 9h30 à 15h00

**OTTAWA**  
1201 Boul. St-Joseph  
Gatineau, Qc, J8Z 2C3  
Tél: 613-565-1758

**Zytco Solarium**

514-335-2050  
INFO@ZYTCO.COM

800-361-9232 WWW.ZYTCO.COM



# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



**Stefie Shock, le pied dansant** Longtemps avant de lancer son premier album, Stefie Shock mourait d'envie de faire des spectacles. Motivé par l'intérêt suscité par son excellent deuxième disque, *Le Décor*, il a pris les moyens pour nous en mettre plein la vue sur scène, cette semaine au Club Soda. Il en parle à notre journaliste Alexandre Vigneault. **A lire demain dans le cahier LP2**

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Discutez des échanges dans la LNH avec François Gagnon à 17 h [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

L'acteur Michel Côté vient parler du *Dernier Tunnel* à 12 h [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

Consultez notre index des restaurants de Montréal [cyberpresse.ca/cuisine](http://cyberpresse.ca/cuisine)

## POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
<a href="http://cyberpresse.ca/abonnement">cyberpresse.ca/abonnement</a>	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
<a href="mailto:petitesannonces@lapresse.ca">petitesannonces@lapresse.ca</a>	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
<a href="mailto:deces@lapresse.ca">deces@lapresse.ca</a>	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
<a href="mailto:carrieres@lapresse.ca">carrieres@lapresse.ca</a>	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## Procès Gillet : l'adolescente claque deux fois la porte

### GILLET

suite de la page A1

Celle-ci n'avait que 15 ans lors des faits allégués. Elle n'a pas résisté à la pression hier, alors que M<sup>e</sup> Larochelle relevait les failles des versions qu'elle a données dans le passé sur les fameux incidents avec l'animateur de radio. Notamment, les policiers n'ont trouvé aucune trace de l'appel qu'elle dit avoir fait à Gillet une heure avant d'avoir des relations sexuelles avec lui, au motel Homeric, à Québec, le 29 novembre 2002. Hier, la jeune fille a prétendu que Gillet, parce qu'il est « riche », a pu acheter le silence de Bell Canada. Peu après, l'avocat la confrontait avec le fait que le propriétaire du motel n'avait jamais vu Gillet. « Moi, je croyais que M. Gillet était connu de l'Homeric. C'est ce que je me suis fait dire », a-t-elle balbutié.

« Oh ! vous avez mis ça là parce que vous croyiez que M. Gillet était connu de l'Homeric ? » s'est exclamé M<sup>e</sup> Larochelle.

Alors que la Couronne se levait pour s'opposer à la question, N. G. a brusquement quitté le prétoire, a poussé violemment une chaise qui lui barrait le passage et est sortie par la porte derrière le juge. Le magistrat a décrété une pause, que s'est finalement étirée jusqu'à 14 h.

### Deuxième prise

En après-midi, N. G. était de retour à la barre. À l'incitation de M<sup>e</sup> Larochelle, elle s'est excusée de son comportement du matin. Mais une vingtaine de minutes plus

### ÉVÈNEMENT

Le procès devant jury de Robert Gillet, animateur de radio bien connu de Québec, accusé d'avoir obtenu des services sexuels de deux prostituées âgées de 15 ans et 17 ans, en 2002, à Québec. Parce qu'il aurait aussi sodomisé la plus jeune, alors qu'elle ne voulait pas, il est de plus accusé d'agression sexuelle à son endroit.

### HIER

On assistait à la suite du contre-interrogatoire de la plus jeune plaignante, N. G., par l'avocat de Gillet.

### AUJOURD'HUI

La grande question est de savoir si N. G. sera de retour dans le box ce matin.

### JUGE

Fraser Martin.

### AVOCATS

Geneviève Lacroix pour la Couronne, et Jacques Larochelle, pour la défense.

tard, alors que l'avocat de Gillet la confrontait sur les viols dont elle dit avoir été victime et qui lui auraient laissé des déchirures au vagin et à l'anus, elle a explosé de nouveau et lancé son verre d'eau par terre. Elle est sortie précipitamment en pleurant et en criant : « Je suis tannée de ça. » Le procès n'a pu reprendre par la suite, et le juge a ajourné à ce matin.



Robert Gillet a dû se frayer un chemin parmi la foule venue assister à son procès, hier au palais de justice de Montréal.

L'attitude de la jeune fille, de même que ses contradictions, constituent un véritable terrain de jeu pour l'avocat de Gillet. Depuis le début de cette affaire, N.G. a donné plusieurs versions imprécises ou carrément contradictoires des événements survenus avec l'accusé.

De plus, elle a inventé des histoires de toutes pièces. Par exemple, pour éviter les sanctions de

son foyer de groupe, l'été dernier, parce qu'elle n'avait pas respecté le couvre-feu, elle a prétendu s'être fait enlever par deux amis de Gillet. Les deux hommes l'avaient forcée à monter dans une voiture foncée quatre portes (comme celle de Gillet), l'avaient traitée de « petite menteuse », et lui avaient recommandé de ne pas témoigner contre Gillet. Elle a même donné des détails, com-

me le fait que le conducteur avait le crâne rasé et une petite barbe (comme Gillet), et qu'il y avait un parapluie sur le plancher du véhicule. Les enquêteurs ont entrepris une enquête, qui a vite démontré que cet incident n'avait jamais eu lieu.

La jeune fille, qui a commencé à se prostituer à l'âge de 14 ans, a fini par admettre qu'elle l'avait inventé.

## Machine arrière toute !

### MACHINE

suite de la page A1

« On n'est pas caves à temps plein », a laissé tomber un conseiller, pour bien marquer qu'il n'était pas question que Québec fonce tête baissée dans une nouvelle controverse.

D'ailleurs, les confrontations de l'automne dernier résonnaient encore hier. Plus d'un millier de manifestants représentant les grandes centrales syndicales ont assiégé le parlement, histoire de rappeler leur mécontentement quant aux modifications à l'article 45 du Code du travail et aux relations de travail dans le réseau de la santé. Et le retour des beaux jours n'augure rien de bon pour l'escouade de sécurité de l'Assemblée nationale.

Le virage en U de Québec sur le *no-fault* était attendu, car les initiés savaient déjà que le menu législatif de la session débutant hier serait bien léger.

### Pas de projet de loi

Lors d'une rencontre récente, l'ensemble des directeurs de contentieux des ministères avaient constaté, mécontents, qu'aucun projet de loi important n'avait été annoncé à la mi-février, moment où la machine administrative doit annoncer le menu de la session du printemps. « Des grenailles partout », résumait un participant.

Les mauvais sondages qui s'accroissent et la grogne évidente dans le caucus des députés ont incité les stratèges libéraux à la plus extrême prudence.

Hier matin, les députés, un peu fébriles, soulignaient à l'unisson l'importance du prochain budget dans le calendrier gouvernemental. Mais cette cohésion est bien superficielle. « M. Séguin a consulté tout le Québec sur son prochain budget sauf le caucus des députés libéraux », a confié un député.

Déçu d'avoir été oublié deux fois déjà — lors de la formation du Cabinet il y a un an et quand le poste de Julie Boulet, ministre déléguée à la Santé, est devenu vacant l'automne dernier, le vétéran Russell Williams, député de Nelligan, a tiré hier sa révérence (voir autre texte en page A5). D'autres pourraient le suivre, entend-on, notamment Christos Sirros, député

de Laurier-Dorion, qui dit de plus en plus souvent qu'il aimerait une nomination à l'étranger.

### Suroît au rancart

Autre bombe potentielle laborieusement désamorcée, le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, a annoncé hier une commission parlementaire sur le bilan énergétique du Québec... pour l'automne prochain.

Québec avait d'abord reporté de deux, puis de cinq mois la décision sur le Suroît, le projet de centrale thermique si décrié à Beauharnois. Avec la manoeuvre d'hier, Hydro devra attendre la fin de l'année avant de savoir si elle pourra aller de l'avant avec un projet qu'elle jugeait pourtant urgent.

Demain, M. Charest rendra public un document de réflexion qui a, tout au plus, soutiré un bâillement aux députés qui s'étaient rendus le lire à huis clos, au cabinet du premier ministre. Ce plan d'action doit servir de base aux échanges des quatre forums sectoriels annoncés le mois dernier par M. Charest sur la santé, l'éducation, la famille et le développement économique.

Ces « grands-messes » auront lieu en région et on n'a pas encore arrêté le rôle qu'y jouera le premier ministre. L'automne prochain, M. Charest présidera à Québec la « grand-messe » au sommet où on tirera les conclusions des réunions du printemps.

La première semaine de session parlementaire sera à peine terminée que déjà le gouvernement aura mis la table... pour l'automne prochain. Tous les feux de la rampe braqués sur la scène fédérale, où la fébrilité préélectorale se mêle aux angoisses du scandale des commandites, Jean Charest espère quelques semaines d'accalmie.

Mais avec un taux de satisfaction qui diminue, l'inquiétude devient le pain quotidien des libéraux. Elle était palpable, dit-on, au cocktail-bénéfice de Lafontaine lundi soir.

Les députés montréalais — toutes les élues du caucus s'y trouvaient, 8 mars oblige — ont poliment applaudi le chef.

Mais Jean Charest n'a pas reçu les ovations spontanées que, fébriles, à la toute veille du déclenchement des élections, les militants lui avaient réservées dans des circonstances identiques, il y a exactement un an.

## Le cannabis « florissant »

### CANNABIS

suite de la page A1

« Des organisations vietnamiennes ont mis au point des méthodes très avancées pour produire de la marijuana à fort taux de THC dans des serres chaudes et hydroponiques, précise le rapport. Les policiers canadiens ont saisi quelques installations aéronautiques où les racines sont suspendues dans les airs et vaporisées régulièrement avec des gouttelettes d'eau chargées d'éléments nutritifs.

« Les installations contenant plusieurs milliers de plants existent en bon nombre au Canada. La GRC a détruit 1,1 million de plants chaque année depuis cinq ans. La police a fait des efforts considérables pour attaquer les organisations criminelles impliquées dans la production de marijuana. Mais ces efforts se butent à des difficultés en raison des ressources policières limitées, d'une augmentation de la culture et des peines minimales imposées par plusieurs tribunaux. »

Le département d'État — l'équivalent de notre ministère des Affaires étrangères — critique en des termes à peine voilés l'assouplissement des lois sur la marijuana au Canada.

« Étant donné l'impact de la marijuana canadienne aux États-Unis, le gouvernement américain est préoccupé par les conséquences potentiellement négatives de certains aspects des réformes au Canada... Le gouvernement espère que les modifications législatives prendront en compte les considérations internationales. »

Malgré certaines améliorations, le Canada continue d'importer, de produire et d'exporter aux États-Unis des précurseurs chimiques qui peuvent ensuite être utilisés dans la fabrication de drogues synthétiques, ajoute le rapport.

Le document donne l'exemple de la pseudoéphédrine (PSE), un médicament courant contre le rhume et principale composante de la méthamphétamine (appelée *speed*). La PSE est importée en toute légalité

depuis la Chine, l'Inde et l'Allemagne. Le rapport évoque aussi d'autres précurseurs tels que l'huile de sassafras, le pipéronal et divers ingrédients utilisés dans la fabrication d'ecstasy.

Par ailleurs, le rapport affirme que le Canada est vulnérable aux activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme en raison même de l'importance de son secteur financier et des transferts internationaux d'argent.

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), créé en juin 2001, reçoit tous les rapports de transactions de plus de 10 000 \$ CAN, effectués au pays ou à l'étranger. En 2002-2003, le CANAFE a reçu plus de deux millions de rapports ; les transactions suspectes s'élevaient à 350 millions.

En ce qui a trait à l'évasion fiscale, le rapport souligne que le Canada a conclu un traité avec la Barbade pour éliminer ou réduire la double taxation : « Le traité permet aux compagnies multinationales et aux banques de payer des impôts beaucoup plus bas à la Barbade, puis de rapatrier les profits au Canada sans payer d'impôts une nouvelle fois. »

## Derome de retour au Téléjournal

### DEROME

suite de la page A1

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Radio-Canada aura connu une saison 2003-2004 extrêmement mouvementée. La tempête a commencé à souffler le 1<sup>er</sup> septembre avec la mise en ondes des bulletins d'information remodelés, qui se voulaient plus conviviaux, plus près des téléspectateurs.

Cette formule a été un échec cuisant, le public ne s'y retrouvant plus du tout. Le nouveau chef d'antenne Gilles Gougeon, qui jouit pourtant d'un fort capital de sympathie, a essuyé une salve de critiques de la part des téléspectateurs et des chroniqueurs qui le trouvaient trop lent, trop figé, trop didactique. Malgré quelques ajustements dans l'ordre et la présentation des nouvelles, le mal

était fait.

À l'heure du souper, le bulletin *Aujourd'hui* de Simon Durivage n'a pas échappé à la tourmente. Peu de temps après son entrée en ondes, le décor a été complètement changé et plusieurs collaborateurs, dont Maxence Bilodeau et Marie-Soleil Michon, ont quitté l'émission. *Aujourd'hui* n'a pas encore réussi à se trouver un auditoire fidèle. Il sera raccourci à 60 minutes à l'été.

Un mois après l'apparition de la convivialité à Radio-Canada, le directeur général de l'information, Claude Saint-Laurent, partait, suivi du directeur des nouvelles, Marc Gilbert, deux jours plus tard. Au plus fort de la tempête, le grand patron de Radio-Canada, Robert Rabinovitch, a même fait l'aveu surprenant que la convivialité a été une erreur.

Pendant que les commentaires né-

gatifs s'abattaient sur la refonte des bulletins d'information, le vice-président de la télévision française de Radio-Canada, Daniel Gourd, renouvelait toute sa confiance en Gilles Gougeon et affirmait à *La Presse*, à la fin du mois d'octobre, qu'il resterait chef d'antenne jusqu'en mai, où sa situation serait réévaluée.

Lundi soir, le *Téléjournal* de Radio-Canada a obtenu un auditoire de 522 000 téléspectateurs, contre 676 000 pour Sophie Thibault à TVA. Une chaude lutte. Précisons toutefois que le *Téléjournal* profitait de l'arrivée de la nouvelle série *Smash* de Daniel Lemire (1 231 000 téléspectateurs) diffusée juste avant.

Jeudi dernier, le bulletin de Sophie Thibault (821 000) écrasait littéralement celui de Gilles Gougeon (191 000).

# ACTUALITÉS

## Copps porte plainte à la GRC

Le vote de samedi a été entaché d'irrégularités, affirme-t-elle

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'ancienne ministre du Patrimoine, Sheila Copps, demande à la Gendarmerie royale du Canada d'enquêter sur des irrégularités qui auraient entaché le vote à l'assemblée d'investiture de samedi dans la circonscription de Hamilton Est-Stoney Creek, qui a vu son adversaire libéral, le ministre des Transports Tony Valeri, l'emporter par quelque 300 voix.

Les organisateurs de la campagne de M<sup>me</sup> Copps ont en effet porté plainte hier auprès de la GRC de Hamilton après avoir constaté qu'un individu a pénétré dans le système téléphonique du bureau de la députée quelques heures avant le jour du vote afin de modifier le message indiquant aux partisans de l'ancienne ministre ce qu'ils devaient faire pour voter.

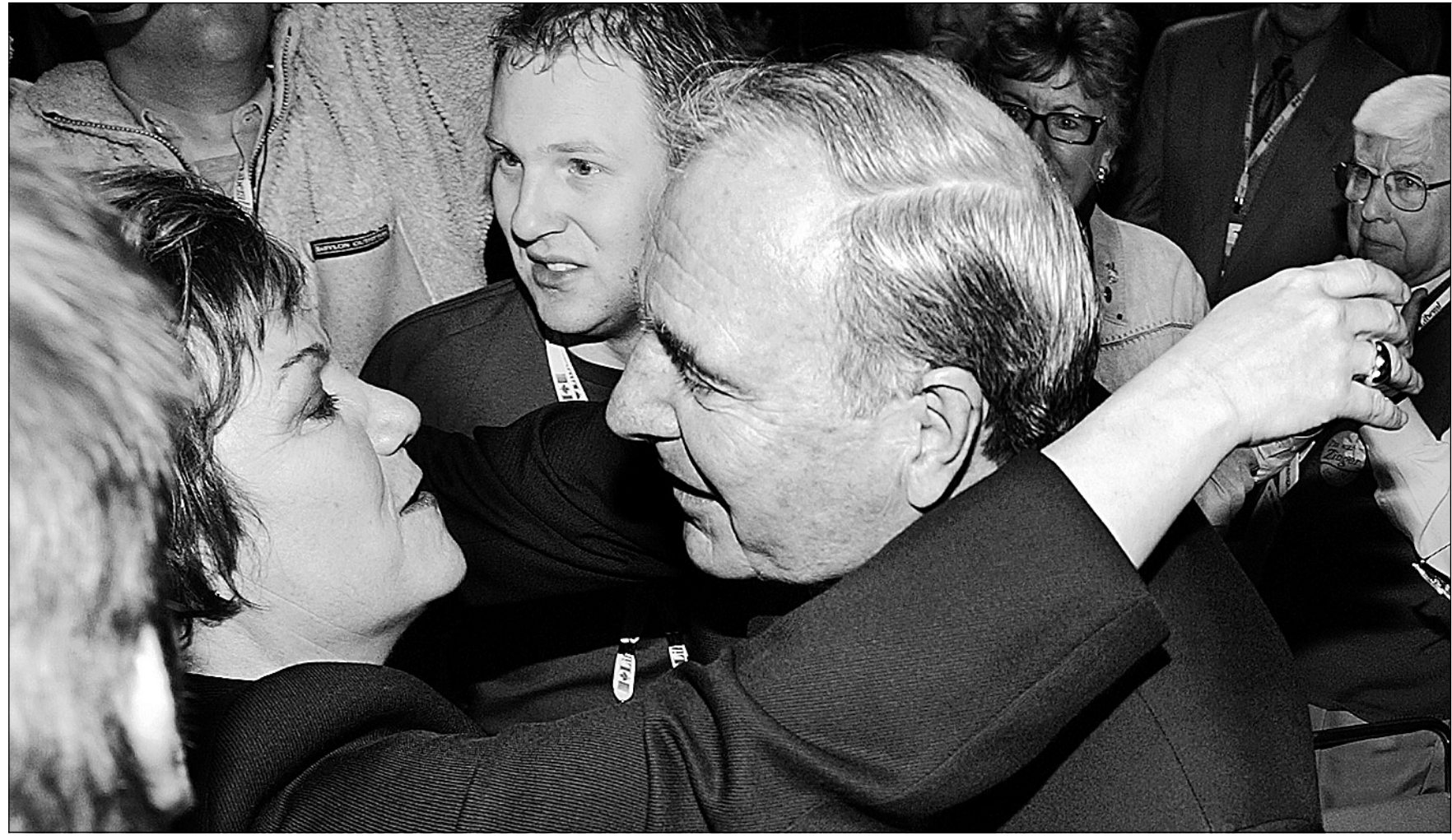
Au lieu de donner des informations au sujet du scrutin crucial pour l'avenir politique de M<sup>me</sup> Copps, le message disait ceci : « Bonjour Bob. Veuillez laisser un message. » Selon M<sup>me</sup> Copps, cette tactique constitue une infraction en vertu du Code criminel et viole aussi la Loi sur la radiodiffusion.

Reconnue pour son style bagarreur, M<sup>me</sup> Copps a aussi formellement entrepris hier des démarches auprès des instances de l'aile ontarienne du Parti libéral pour en appeler des résultats du vote de samedi. À cette fin, elle a demandé un délai de deux semaines afin de préparer sa cause en compagnie de ses avocats.

« Je n'ai pas de doute que si toutes les règles avaient été respectées, j'aurais gagné. (...) Je suis convaincue que le Parti libéral s'est organisé pour que je ne gagne pas cette élection », a déclaré hier M<sup>me</sup> Copps, qui a de nouveau accusé les proches collaborateurs du premier ministre Paul Martin d'avoir tout fait pour se débarrasser d'elle.

En tout, plus de 10 000 membres avaient droit de vote samedi, mais seulement 5313 d'entre eux ont s'en sont prévalus. M. Valeri a remporté la victoire par 311 voix.

« Je sais que mes propres chauffeurs d'autobus et d'automobiles ont conduit plus de 3000 personnes



Ce n'était déjà pas l'amour fou, mais au moins, Sheila Coops avait accepté cette accolade de Paul Martin, le 14 novembre, lors du congrès au leadership du PLC, à Toronto. Lundi, M<sup>me</sup> Coops a été jusqu'à refuser de prendre le combiné quand le premier ministre a tenté de la joindre. Elle prétend que l'organisation Martin a tout fait pour l'évincer.

PHOTO REUTERS

le jour du vote. Mais notre vote final était de 2400. Si on prend juste ces gens-là, jusqu'à 600 personnes que nous avons amenées, sans compter celles qui se sont rendues par leurs propres moyens, on pense que plus de 1000 personnes ont été refusées à la porte », a-t-elle ajouté.

M. Martin a tenté de parler à M<sup>me</sup> Copps au téléphone lundi soir, mais elle a refusé de prendre son appel en affirmant que le premier ministre souhaitait lui offrir à nouveau un poste diplomatique, poste qu'il lui avait offert en décembre dernier lorsqu'il formait son cabinet.

« Je préfère ne pas accepter un poste diplomatique. C'est ce qu'il était

en train de m'offrir par la voie des journaux. J'ai toujours dit que je ne veux pas un poste. Je veux la vérité. Pour les gens de mon comté, les milliers qui n'ont pu voter, ils veulent la vérité (sur ce qui s'est passé). Je ne cherche pas autre chose. Le silence contre l'injustice n'est pas une qualité », a déclaré M<sup>me</sup> Copps.

En point de presse hier après avoir accueilli le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le premier ministre Martin a confirmé avoir tenté de joindre son ancienne collègue. Mais il n'a pas voulu dire s'il était prêt à lui offrir un poste diplomatique, comme le soutient M<sup>me</sup> Copps. « Cela reste à voir. J'ai téléphoné à

Sheila (lundi), mais je ne lui ai pas parlé. Je n'ai pas pensé à cela », a dit le premier ministre.

En entrevue, hier, M<sup>me</sup> Copps s'est défendue de mal digérer la défaite, affirmant qu'elle avait déjà perdu une élection en Ontario par 14 voix en 1978 aux mains du candidat néo-démocrate. « C'était une élection juste. Si je suis battue lors d'une élection juste, je suis prête à accepter le verdict. Mais de me faire manigancer de la sorte par le parti, par une liste de membres préparée par le bureau de M. Martin, (...) comment pouvons-nous dire que c'était une élection équitable ? »

Par ailleurs, le président de l'asso-

ciation libérale de Hamilton Est-Stoney Creek, Henry Lee, a tué dans l'oeuf hier les informations voulant que M<sup>me</sup> Copps puisse se présenter dans une circonscription au Québec ou en Colombie-Britannique, comme le souhaitent certains militants libéraux de ces deux provinces.

Au Québec, des militants libéraux de la circonscription de Saint-Maurice—Champlain, représentée aux Communes pendant près de 40 ans par Jean Chrétien, ont évoqué cette idée après que le candidat Steven Hogue, un collaborateur de l'ancien premier ministre, eut été invité à ne pas s'y présenter par qu'elle est réservée aux candidates.

## Commandites : Martin se dit prêt à dévoiler d'autres documents secrets

Des élections en mai produiraient un gouvernement libéral minoritaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin est prêt à dévoiler d'autres documents secrets du Cabinet si cela permet de jeter davantage de lumière sur le scandale des commandites avant la tenue probable des élections au printemps.

M. Martin a pris cet engagement hier à la Chambre des communes après avoir été pris à partie par le Parti conservateur et le Bloc québécois, qui l'ont accusé d'avoir sciemment omis de dévoiler certains documents du Cabinet, dont l'un faisant état d'une présentation de l'agence de communication Groupaction devant un comité du Cabinet en 1998.

Le gouvernement Martin, qui n'a

pas réussi à remonter dans les sondages malgré l'annonce d'une enquête publique sur cette affaire et le congédiement de deux dirigeants de VIA Rail, dont Jean Pelletier, avait dévoilé une série de documents du Cabinet reliés au programme des commandites il y a deux semaines.

Mais aucun document relié à la fameuse présentation de Groupaction, une firme de Montréal proche des libéraux qui est au coeur du scandale des commandites, devant le comité du Cabinet sur les communications présidé par l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, n'a été remis aux députés et aux médias.

Cette présentation, qui a eu lieu en juillet 1998, portait sur les acti-

vités de publicité du gouvernement et non pas sur le programme de commandites en tant que tel.

Aux Communes, le chef par intérim du Parti conservateur, Grant Hill, a accusé M. Martin de mentir aux Canadiens tandis que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a vertement critiqué le premier ministre et l'a accusé de manquer de transparence.

M. Martin s'est défendu en indiquant que les documents qui ont déjà été divulgués donnaient suite à une requête de l'opposition qui a réclamé tous les dossiers reliés au scandale des commandites.

Il a indiqué que son gouvernement n'hésitera pas à dévoiler les documents portant sur les activités de publicité du fédéral si le comité

des comptes publics en fait la demande en adoptant une résolution en bonne et due forme. Les partis d'opposition entendent bien déposer une telle résolution à la prochaine réunion du comité demain.

### Gouvernement minoritaire

Par ailleurs, le scandale des commandites continue de coller à la peau du gouvernement du Parti libéral, qui devrait se contenter d'un gouvernement minoritaire s'il tenait des élections en mai comme prévu, suggère un sondage publié hier.

L'enquête Ipsos-Reid pour le compte du *Globe and Mail* montre une légère amélioration des appuis aux libéraux depuis deux semaines, soit de 36 % à 38 %.

Les libéraux bénéficiaient toutefois d'un soutien de 48 % avant d'être éclaboussés par le rapport de la vérificatrice générale du Canada.

Le soutien au Parti conservateur, l'opposition officielle à Ottawa, a reculé d'un point de pourcentage à 26 % et celui au Nouveau Parti démocratique est resté inchangé à 17 %.

Au Québec, le Bloc québécois détient une avance de 18 points sur les libéraux, avec un appui de 49 %.

« Les libéraux vont probablement former le gouvernement, mais il est difficile de voir comment ils pourraient obtenir la majorité », a dit le président d'Ipsos-Reid, Darrell Bricker.

Avec la collaboration de Reuters

## Beaudoin envisage de poursuivre la BDC

Il pourrait réclamer de 2 à 10 millions, selon son avocat

FRANÇOIS CARDINAL

À la suite d'une victoire en Cour supérieure, l'ex-président de la Banque de développement du Canada (BDC), François Beaudoin, envisage très sérieusement de poursuivre pour plusieurs millions de dollars l'institution qu'il a dirigée jusqu'en 1999.

« Aucune poursuite n'est encore ouverte, a précisé hier M<sup>re</sup> Doug Mitchell, l'avocat de M. Beaudoin. Mais il serait très surprenant qu'il n'y ait pas de poursuite. Cela dit, il est certain que si la BDC faisait une

offre avant le début des procédures, on la considérerait parce que tout le monde veut éviter des litiges. »

Le 6 février dernier, le juge André Denis de la Cour supérieure donnait raison à M. Beaudoin dans la bataille qu'il livrait contre son ex-employeur. Ce dernier avait congédié M. Beaudoin parce qu'il avait refusé d'autoriser l'attribution d'un prêt à l'Auberge Grand-Mère malgré trois appels téléphoniques du premier ministre Jean Chrétien.

Parce qu'il concluait que François Beaudoin avait de bonnes raisons de se croire victime d'une vengeance po-

litique, le juge Denis ordonnait alors à la Banque de développement de verser une indemnité de départ de 250 000 \$ en plus d'une rente annuelle de 200 000 \$ rétroactivement à la date du congédiement en septembre 1999.

« En principe, M. Beaudoin s'est fait rétablir sa réputation qui a été ternie pendant quatre ans, a indiqué M<sup>re</sup> Mitchell. Mais quant à moi, la période pendant laquelle il a subi des pertes financières devrait être compensée, tout comme devrait l'être la période où sa réputation a été mise en question par le gouvernement. »

Bien qu'il n'ait pas voulu chiffrer le montant d'une telle poursuite, M<sup>re</sup> Mitchell a indiqué qu'elle pourrait être de l'ordre de 2 à 10 millions. L'avocat de M. Beaudoin entend aussi demander des dommages exemplaires afin que les institutions gouvernementales y pensent deux fois avant de congédier un dirigeant comme l'a fait la BDC.

Enfin, M<sup>re</sup> Mitchell ne juge pas la porte à d'autres recours judiciaires qui pourraient être intentés contre les autres parties impliquées dans cette affaire, mais rien n'est encore envisagé à cet égard. M. Beaudoin

pourrait par exemple poursuivre son successeur à la BDC, Michel Vennat, pour atteinte à la réputation.

Par ailleurs, Radio-Canada a révélé lundi que la BDC a dépensé beaucoup plus que les quelque 4 millions de dollars précédemment annoncés pour se débarrasser de François Beaudoin. Si l'on ajoute les frais d'avocats de M. Beaudoin (825 000 \$) que la Banque doit obligatoirement rembourser et les frais de 2 millions liés aux deux enquêtes menées par la GRC contre l'ex-président, la facture refilée aux contribuables pourrait dépasser 7 millions.

ACTUALITÉS

EN 2005 AUX ÉTATS-UNIS

# L'obésité tuera plus que le tabac

MATHIEU PERREAULT

L'obésité dépassera en 2005 le tabagisme comme principale cause de décès aux États-Unis, selon une étude du Centre de contrôle des maladies (CDC) du gouvernement américain. L'étude, publiée hier dans le prestigieux *Journal of the American Medical Association (JAMA)*, conclut que la moitié des morts sont dues à des habitudes de vie comme l'exercice physique, l'alimentation ou le tabagisme.

Entre 1990 et 2000, la proportion des décès due au tabagisme a baissé de 19 % à 18,1 %, alors que celle de l'obésité a grimpé de 14 % à 16,6 %, selon les épidémiologistes du CDC. Environ 435 000 des 2,4 millions de morts l'an dernier aux États-Unis sont liées au tabagisme, contre 400 000 à l'obésité.

**L'alcool, 3<sup>e</sup> cause**

À titre de comparaison, la troisième cause de décès, la consommation d'alcool, ne représentait que

85 000 cas, 3,5 % du total (contre 5 % en 1990). Un éditorial du *JAMA* note par contre que l'étude de 1990 incluait dans ce chiffre les morts dans les accidents de la route liés à l'alcool, mais pas l'étude de 2000.

**Plus difficile de légiférer**

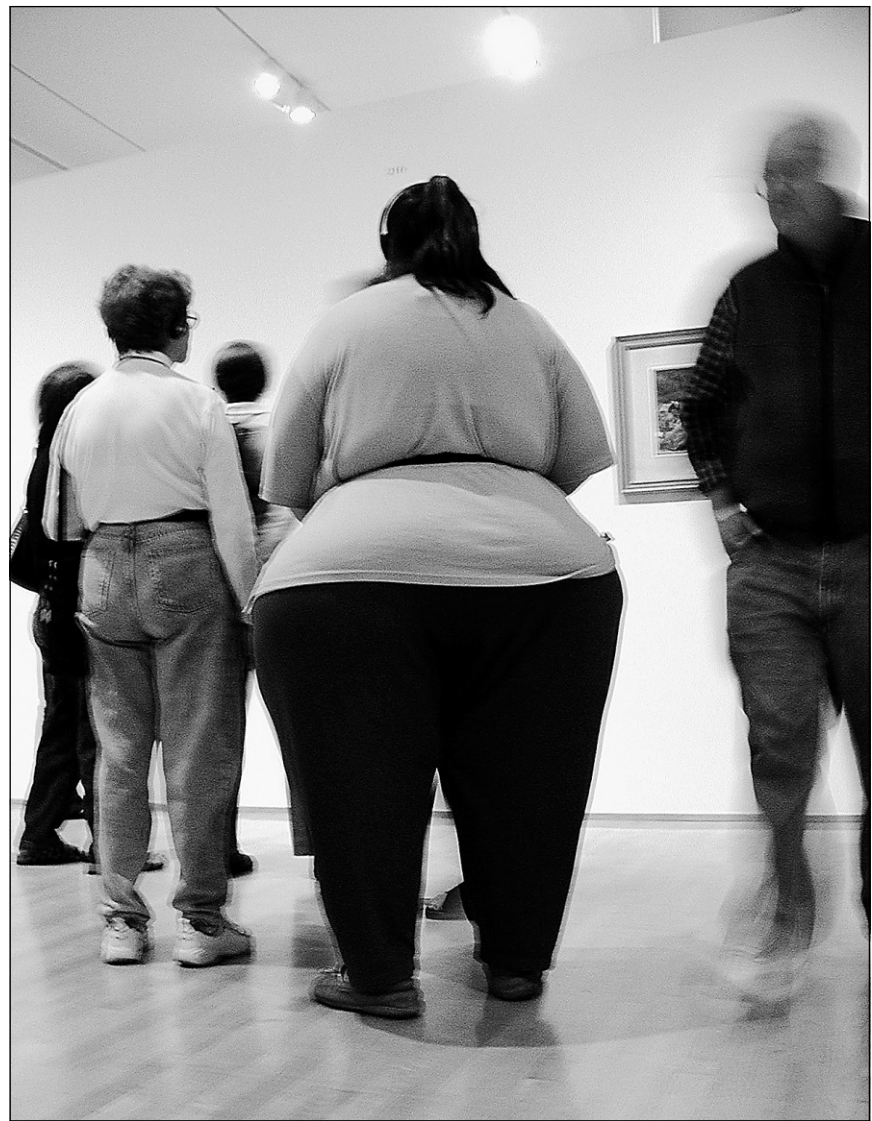
L'éditorial note que l'obésité est un problème pour les organismes de santé publique, parce que ses causes sont plus difficiles à influencer par les lois, comme dans le cas du tabagisme. Les auteurs de l'éditorial, qui sont à l'emploi de deux fondations privées, dont celle du magnat de l'informatique Bill Gates, notent que les coupes budgétaires récentes dans les différents ordres de gouvernement aux États-Unis ont visé en priorité la prévention des maladies, parce qu'elle est considérée comme un programme moins urgent que leur traitement.

Par comparaison, deux causes de décès, où les autorités de santé pu-

blique ont enregistré des succès importants, bénéficient d'une relative immunité durant les coupes budgétaires : la lutte aux microbes bénéficiant actuellement de l'attention que génère le bioterrorisme, alors que les maladies transmises sexuellement (MTS) sont endiguées par les fonds importants consacrés à la lutte contre le sida.

Pourtant, note l'éditorial, ces deux causes de décès ne touchent que 75 000 cas pour les infections microbiennes (contre 90 000 en 1990), et 20 000 cas pour les MTS (30 000 en 1990). La guerre à la drogue, un autre domaine qui jouit d'une relative immunité face aux coupes budgétaires, ne concerne que 17 000 cas (20 000 en 1990), moins de 1 % du total des décès.

Les accidents de la route forment la seule autre cause de décès qui a augmenté entre 1990 et 2000, de 25 000 à 43 000. Même les armes à feu tuent moins qu'en 1990 : 29 000 contre 35 000.



PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

Entre 1990 et 2000, aux États-Unis, la proportion des décès due au tabagisme a baissé de 19 % à 18,1 %, alors que celle de l'obésité a grimpé de 14 % à 16,6 %.

GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

# Santé Canada dépoussière l'arc-en-ciel

ARIANE KROL

Il a 12 ans et n'a plus toutes ses dents. De plus en plus critiqué en raison de ses lacunes et de ses imprécisions, *Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement*, qui date de 1992, sera revu de fond en comble, doit annoncer aujourd'hui le ministre fédéral de la Santé, Pierre Pettigrew.

« Santé Canada tient à s'assurer que ce que propose le *Guide* demeure adapté aux besoins nutritionnels, favorise la santé et minimise le risque de maladies chroniques », déclare le ministre Pettigrew dans un communiqué qui doit être rendu public aujourd'hui à Ottawa.

Le nouveau guide pourrait donner des exemples d'aliments dits ethniques, faire la distinction entre les bons et les mauvais gras, préciser la taille des portions, suggérer d'autres sources de calcium que les produits laitiers et plus de choix de substituts de viande pour les végétariens, indiquent des documents de travail de Santé Canada.

Des recommandations comme celle de privilégier les légumes vert foncé ou orangés et les fruits orangés pourraient ne pas survivre. « Que fait-on des autres fruits et légumes de couleur foncée comme les bleuets, les canneberges, les fraises, les tomates, etc. », ont fait remarquer des diététistes, des professionnels de la santé et des enseignants

sondés par Santé Canada l'automne dernier.

La catégorie « Autres aliments », qui abrite pudiquement les boissons gazeuses, les croustilles et tous ces produits qui « peuvent aussi apporter saveur et plaisir », risque de susciter de vifs débats.

Très évasif, le guide actuel ne nomme aucun aliment de ce groupe placé à l'écart du célèbre arc-en-ciel alimentaire, suggérant seulement de les consommer avec modération. Des spécialistes consultés par Santé Canada recommandent de subdiviser cette catégorie en aliments mauvais, neutres ou bons pour la santé et d'indiquer des limites à leur consommation.

La prochaine mouture du guide

devrait être prête au printemps 2006 après consultation de plusieurs ministères et de groupes intéressés par divers aspects de l'alimentation (santé, agriculture, environnement, éducation, etc.)

L'industrie alimentaire sera aussi très présente. Plus du quart des répondants aux questionnaires de Santé Canada lors d'une consultation menée à la fin de l'été dernier étaient des membres de l'industrie ou de groupes commerciaux. Les entreprises, comme Kellogg Canada et Weston Bakeries, et les associations d'entreprises, comme l'Industrie canadienne du sucre, constituaient plus du tiers des participants à une importante réunion d'information sur le guide organi-

sée par Santé Canada à la fin janvier.

« On va s'en tenir à des principes directeurs basés sur la recherche. Il faut avoir les évidences », assure Danielle Brûlé, directrice par intérim du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, au sujet des recommandations du futur guide.

Les comités chargés d'éplucher les plus récentes études seront formés au cours des prochains mois et une première version du nouveau guide devrait être testée sur des consommateurs à l'automne 2005.

Santé Canada invite le public à envoyer ses commentaires à [revision-guide-alimentaire@hc-sc.gc.ca](mailto:revision-guide-alimentaire@hc-sc.gc.ca)

## La grippe aviaire s'étend à un autre élevage en C.-B.

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER – L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a révélé hier qu'une nouvelle série de tests a démontré qu'un élevage de poulets affecté par la grippe aviaire en Colombie-Britannique était un véritable incubateur à mutations de la grippe.

Les spécialistes de l'ACIA ont trouvé des souches bénignes et sévères du virus H7. Auparavant, ils ne croyaient avoir affaire qu'avec la souche bénigne.

« L'association des deux virus dans une même ferme n'est pas un précédent, mais c'est quand même rare, affirme l'agence. Les nouveaux tests nous démontrent que le virus est en train de se transformer et de devenir plus fortement pathogénique. »

Or, plus un virus est considéré comme pathogénique, plus il représente un risque pour les humains.

Toutefois, la souche hautement pathogénique n'a été retrouvée que dans une des couveuses de la ferme en question, située dans la Vallée du Fraser.

Cela dit, l'ACIA précise que le risque de transmission de la grippe chez les humains reste bas et que le virus H7 est moins virulent que celui qui a causé de nombreux décès et décimé les élevages de poulets en Asie.

Toutefois, le virus pourrait s'être étendu à un second élevage en Colombie-Britannique le mois dernier. Les résultats des tests de dépistage de la grippe aviaire dans ce cas devraient être connus dans quelques jours. Par mesure de précaution, cette seconde ferme a été mise en quarantaine.

## RÉOUVERTURE APRES RÉNOVATION

*Meubles et Décors Baccarelli*  
Armand et Viviane Ohana




Nous sommes toujours fiers de vous présenter la plus belle sélection de meubles européens.

**Dépositaire autorisé des matelas Tempur® et des luminaires « SCHONBEK »**

1400, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (au coin de Bishop) ☎ Stationnement disponible  
Tél. : (514) 288-5225  
[www.meubles-et-decors.com](http://www.meubles-et-decors.com)

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 18 h • Fermé le samedi • Dimanche de 12 h à 17 h




## Même votre comptable ne pourra pas s'y opposer...

### Louez une 911 à partir de 911 \$/mois\*

\* Bail de 48 mois, acompte de 18 500 \$ sur la Coupé 2003 neuve sélectionnée. 1re mensualité de 911 \$. Taxes en sus. Transport et préparation inclus. Limite de 64 000 km, frais excédentaire de 0,30 \$ le kilomètre. Sujet à l'approbation de crédit avec Services Financiers Porsche. Offre d'une durée limitée.

**Centre Porsche Lauzon**  
2455, boul. Chomedey, Laval  
Tél. : (450) 688-1144  
[www.lauzonporsche.com](http://www.lauzonporsche.com)

 **PORSCHE**



## Pas besoin d'aller bien loin pour aller loin

Faire son M.B.A. à HEC Montréal, c'est étudier dans l'une des 100 écoles de gestion les plus reconnues au monde, selon *The Wall Street Journal Guide to the Top Business Schools 2004*.

[www.hec.ca/programmes/mba](http://www.hec.ca/programmes/mba)

Programme de M.B.A. offert à temps plein ou à temps partiel.

### HEC MONTRÉAL

Apprendre et entreprendre





HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir cette triple reconnaissance internationale hautement convoitée.



# YVES BOISVERT

## Est-ce un chien ou un bigorneau?

Le coeur du payeur d'impôts et de contraventions n'est pas pur, il faut le confesser. Il se réjouit parfois du malheur des autres. Surtout les gros autres. Il se gonfle de joie en voyant les voyous du *big business* américain défiler à la télé menottes en avant, menottes en arrière.

Il y a une certaine beauté, après tout, dans le châtement public des voleurs millionnaires, bombeurs de torse et donneurs de leçons, dans le dégonflement des ego hypertrophiés de ces maîtres du monde qui se prennent pour Conrad Black.

Mais plus je vois défiler les patrons devant les tribunaux américains, plus je me demande ce qui se passe ici. Je ne me le demande pas vraiment, je le sais bien : il ne se passe rien. Ou si peu.

Vous me direz : s'il ne se passe rien, c'est peut-être que nous avons ici des gens d'affaires particulièrement vertueux.

Excusez-moi, je sais bien que vous ne me direz jamais ça, vous n'êtes pas naïfs. Le Québec compte, au contraire, sa juste part de bandits en complet Armani.

Ce que nous n'avons pas, et dont nous manquons cruellement ici, c'est une police du monde économique avec un peu de nerf et de moyens.

Ce que nous avons, au lieu de ça, c'est la Commission des valeurs mobilières du Québec. Elle vient de changer de nom, on l'appelle mainte-

nant l'Autorité des marchés financiers du Québec.

Mais qu'on l'appelle Fido ou Pitou, un chihuahua aveugle et édenté qui marche par en arrière demeure un chihuahua aveugle et édenté qui marche par en arrière vers un destin incertain, mais probablement ridicule.

J'ai bien hâte qu'il nous montre s'il a appris à faire « grrr », le cabot, maintenant qu'on l'a peigné de l'autre bord. Aux dernières nouvelles, il était encore dans le fond de sa niche.

Est-ce seulement un chien, ma foi, on n'en sait trop rien, ce serait un bigorneau que je ne serais pas étonné.

Pas plus tard que la semaine dernière, Pierre Tourangeau, de Radio-Canada, revenait sur l'affaire Jitec. Une entreprise de « haute technologie » inscrite en Bourse qui est allée recueillir quelques millions de divers épargnants. Et qui s'est écroulée sous un nuage très noir quand on a découvert que sa technologie n'était pas si haute qu'elle le prétendait. La CVMQ a enquêté trois ans. L'enquête est terminée depuis six mois. Rien n'est encore arrivé. On a appris qu'un enquêteur de la Commission avait reçu un pot-de-vin d'un concurrent de Jitec. Incapable de le congédier comme du monde, la Commission lui versera son salaire jusqu'en 2006, à condition qu'il ne se pointe pas au bureau !

En vérité, il n'y a rien que la CVMQ n'aime autant que de « régler » des dossiers, à sa manière. Voici comment on règle un dossier à la CVMQ. Prenons un exemple au hasard, je ne sais pas moi, ah oui, tiens, Cinar. Voilà un dossier bien gros, bien épais. Une société qui fait du film d'animation de qualité et que tout le monde aime et qui brille en bourse comme le crâne de Caillou au soleil des paradis fiscaux.

Tout d'un coup, on apprend que les dirigeants de l'entreprise, Ronald Weinberg et Micheline Charest, ont orchestré un système de prête-noms pour empocher des crédits d'impôt et divers avantages. On apprend ensuite que des placements de dizaines de millions de cette société ont été faits dans une banque des Caraïbes, sans aucune autorisation. Le titre est retiré, des centaines de millions fondent instantanément.

Que fait la CVMQ ? Un règlement « record » avec les deux dirigeants : ils ont versé chacun un million. Ce qu'il faut savoir, c'est que la Commission, si elle voulait poursuivre un dirigeant d'entreprise pour une infraction à la loi et le faire condamner à une amende, devait aller devant un « vrai » juge de la Cour du Québec. Lourde et compliqué. Elle préfère négocier un *deal* et le faire entériner par la Commission.

Mais la Commission n'avait pas de pouvoir pour imposer une amende.

Ce que les Charest-Weinberg ont payé n'est donc pas une amende. Mais un... versement.

Hier encore, au téléphone, le chef du contentieux, Jean Villeneuve, avait grand peine à qualifier cette somme. Maintenant, la loi parle de « pénalité administrative ». Mais dans le cas de Cinar, il y a trois ans, c'était... une somme d'argent faisant

### Le Québec compte sa juste part de bandits en complet Armani.

partie d'une entente.

Il y a eu plein de dossiers qui se sont réglés en douce de cette même manière à la CVMQ. Certains petits. Certains moyens. Certains gros. À la faveur d'« engagements » des fautifs, tout ça a été passé à la Commission comme de vulgaires affaires civiles, des trucs administratifs, au fond. À quoi bon faire d'inutiles chicanes devant les tribunaux quand on peut s'entendre ? Tout ceci avec, à la clé, une sorte de versement qui, au fond, revenait à acheter l'impunité.

Où va l'argent de ces amendes qui n'osent pas dire leur nom ? Vous allez être rassurés : dans un fonds d'éducation des investisseurs. Vive la pédagogie ! Nous voilà tous moins nonos.

Hier, l'avocat Villeneuve reconnaissait qu'il n'y avait nulle part dans la

loi de « fondement direct » pour les versements d'argent dans ce type d'entente. Mais la loi permettait des ententes, ententes dans lesquelles on pouvait inclure toutes espèces de conditions. Et puis, la loi a changé et elle permet maintenant, alors à quoi bon remuer de vieilles histoires ?

Parce que, précisément, elles montrent la mentalité indûment conciliante de la CVMQ, historiquement, du moins. Il n'est pas indifférent qu'un million de dollars s'appelle une amende plutôt qu'un « versement » ou une « pénalité administrative ». La pédagogie de la loi est d'abord dans son application exemplaire, à la vue de tous. S'il y a un domaine où la loi doit être impitoyable, c'est bien dans celui des valeurs mobilières, où les entreprises se financent en demandant la confiance du public.

Plein d'avocats dans le milieu vous le diront, cette Commission est une risée. Pour un employé vigilant, on compte suffisamment d'indulgents, de négligents et d'incohérences administratives pour faire d'un chien de garde un mollusque.

Oh, l'organigramme a changé. Et le ministre Yves Séguin nous promet d'autres réformes. Mais à ce jour, il n'y a pas de signe que la bête est belle et bien un vertébré. Dans ce domaine, nous sommes donc en urgent besoin d'américanisation.

# Landry réclame de nouveau la tête de Chagnon

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – L'opposition officielle est revenu à la charge pour exiger le départ du ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, en raison de sa gestion de la crise de Kanesatake il y a deux mois.

Au plus fort de la crise, à la mi-janvier, le Parti québécois avait demandé la tête du ministre.

Hier à l'Assemblée nationale, le chef péquiste, Bernard Landry, a décidé d'ouvrir la première période de questions depuis décembre en demandant au premier ministre Charest s'il avait toujours confiance en son ministre.

« Je pense que le chef de l'opposition officielle aurait eu davantage intérêt à le féliciter pour avoir fait son travail correctement », a répliqué le premier ministre Charest.

Le PQ reproche au ministre Chagnon d'avoir

conclu une entente de police avec les chefs dissidents de Kanesatake. Le ministre de la Sécurité publique soutient, pour sa part, avoir négocié avec les « autorités compétentes », dont le chef James Gabriel.

Le critique du PQ en matière de sécurité publique, Jean-Pierre Charbonneau, a haussé le ton en suggérant que le ministre Chagnon avait laissé entendre, en entrevue à *La Presse* récemment, qu'il « renonçait » à ce que la Sûreté du Québec protège le territoire de Kanesatake.

Le ministre de la Sécurité publique s'est défendu en disant souhaiter que ce territoire mohawk soit « policé » par des *peacekeepers* autochtones. M. Chagnon a toutefois ajouté que c'est la SQ qui a enquêté sur l'incendie de la maison du chef James Gabriel.

« La Sûreté du Québec, à la demande des *peacekeepers* de Kahnawake, est allé faire l'enquête

sur le lieu du crime », a expliqué le ministre Chagnon.

### Gaspésia : Landry réplique

Par ailleurs, le chef du PQ, Bernard Landry, a riposté hier au chef de l'ADQ, Mario Dumont, qui l'accusait la semaine dernière d'être le responsable du désastre financier de la Gaspésia. M. Landry pense que le chef adéquiste tient un discours démagogique dans ce dossier.

Le chef de l'opposition croit plutôt que le gouvernement libéral est responsable du fiasco parce qu'il a aboli le comité de suivi des grands projets, congédié le sous-ministre responsable des régions et amputé le budget du ministère des Régions.

M. Landry affirme que le gouvernement du PQ a lâché les régions depuis son accession au pouvoir.

# Le libéral Russell Williams abandonne la politique

GILLES NORMAND

QUÉBEC – En tirant sa révérence comme député de Nelligan, le libéral Russell Williams, 50 ans, a exprimé deux vœux : que le gouvernement Charest fasse adopter une loi cadre visant à protéger les services aux personnes handicapées, et que l'on redéfinisse plus précisément le rôle de l'État dans les jeux de hasard.

M. Williams, qui présidera désormais aux destinées de la firme R & D, qui représente les compagnies vouées à la recherche pharmaceutique au Canada, emménagera avec sa famille à Ottawa, où sont situés ses nouveaux bureaux.

« Le seul regret que j'ai, aujourd'hui, c'est que je ne serai pas là pour guider le nouveau projet de loi-cadre qui vise à protéger les services des personnes handicapées. Leurs besoins sont réels et surtout pressants », a déclaré le député Williams, dans son discours d'adieu à l'Assemblée nationale, au terme d'une carrière politique de près de 15 ans.

Concernant les loteries, il a indiqué : « On doit mieux contrôler l'impact du jeu sur notre société, particulièrement l'impact sur la population vulnérable. »

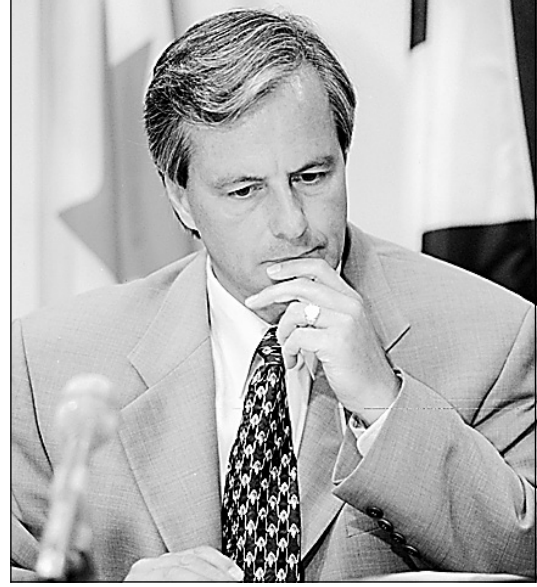
L'ex-député de Nelligan se dit d'ailleurs particulièrement fier de la loi qui interdit la vente de billets de loterie aux mineurs, adoptée en 1999 par le gouvernement Landry, mais à laquelle il avait abondamment contribué.

Dans une allocution souvent chargée d'émotion, M. Williams a fait un survol d'une carrière politique qui s'est appuyée sur l'engagement social. Il a travaillé fort, sous les premiers ministres Daniel Johnson, Lucien Bouchard, Bernard Landry et Jean Charest, pour que s'articule et se réalise l'engagement du Québec de verser une compensation atteignant maintenant 25 000 \$ aux victimes du sang contaminé.

Il s'est également illustré par la création d'une politique novatrice dans le domaine pharmaceutique, qui a eu pour effet d'encourager l'investissement dans la recherche et le développement. Et, sur un terrain plus local, il a travaillé avec ardeur aux dossiers qui ont conduit à l'agrandissement de l'Hôpital général du Lakeshore et à l'établissement d'un cégep francophone dans l'Ouest-de-l'Île.

« Depuis le 25 septembre 1989, j'ai représenté les citoyens du comté de Nelligan avec passion, énergie et honneur », a-t-il dit.

C'est un secret de Polichinelle sur la colline parlementaire que Russell Williams a été déçu de ne jamais avoir été nommé ministre, dans le cabinet de Daniel Johnson, en 1994, et plus particulièrement dans le cabinet Charest.



Russell Williams

Interrogé à savoir s'il aurait pris la même décision s'il avait été ministre, il a déclaré à *La Presse* : « C'est un défi que j'aurais aimé relever. »

Le premier ministre, Jean Charest, le chef de l'opposition, Bernard Landry et le chef de l'ADQ, Mario Dumont, n'ont eu que de bons mots pour le député démissionnaire.

« Nous allons perdre un ami, un collègue, un homme exceptionnel, un homme dévoué à sa tâche de député », a commenté le premier ministre.

« Il s'est intégré profondément dans notre société », a souligné M. Landry en rappelant les origines ontariennes de Russell Williams.

Mario Dumont a souligné que « les groupes d'hommes, de femmes et de jeunes qu'il a défendus, ce sont des gens vulnérables ».

L'ex-député de Nelligan devra s'inscrire au registre des lobbyistes, comme l'impose la loi, s'il veut pratiquer de telles activités au Québec. Mais la directive sur la transparence et l'éthique qui impose un délai de une à deux années aux ministres, aux députés autorisés à siéger au Conseil des ministres et aux membres des cabinets politiques avant de travailler dans des milieux ayant eu des liens avec leurs responsabilités ne le concerne pas. Il a en effet été adjoint parlementaire de Marc-Yvan Côté, au temps où il était ministre de la Santé. Il a été critique de la santé dans l'opposition et il était adjoint parlementaire du ministre Philippe Couillard, mais n'a jamais siégé au Conseil des ministres.

## Êtes-vous exclusif ?

### Condominiums Harbourteam

1000 de la Commune  
Montréal (Québec)  
T 514.286.2345  
F 514.286.0750

MAINTENANT EN CONSTRUCTION



www.transmgmt.com

# Kofi Annan vante le Canada

## Haïti: la communauté internationale doit se mobiliser

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a appelé hier la communauté internationale à se mobiliser pour améliorer le sort des Haïtiens. Un engagement à long terme est nécessaire, a-t-il précisé, tandis que l'ONU lançait un appel humanitaire d'urgence de 35 millions.

M. Annan a abordé la question haïtienne lors d'un discours prononcé hier matin devant les députés et les sénateurs, réunis en session extraordinaire à la Chambre des communes. Selon lui, le rétablissement d'Haïti — où le Canada se prépare à envoyer 450 soldats — pourrait prendre jusqu'à une décennie, peut-être même plus.

Le gouvernement Martin a profité de son passage pour annoncer qu'il s'engage à verser cinq millions de dollars à Haïti. Cette

somme sera consacrée à l'aide humanitaire, à la reconstruction et à la transition des Nations unies dans le pays. Depuis le début du

**Le secrétaire général des Nations unies presse le Canada de jouer un rôle de leader pour convaincre d'autres nations nanties de venir en aide aux pays en voie de développement.**

conflict, le Canada a versé, sous forme d'aide humanitaire et alimentaire, 1,95 million.

Le premier ministre Paul Martin a assuré qu'Haïti fait partie des

priorités de son gouvernement. « Le rôle que le Canada doit jouer dans le monde est une priorité pour les Canadiens, a-t-il assuré.

Dans le cas d'Haïti, c'est très important, car Haïti fait partie de notre hémisphère et nous avons une population très importante de Canadiens et Canadiennes d'origine haïtienne. C'est une tragédie humaine. Haïti, c'est une priorité. »

Si les Nations unies obtiennent les 35 millions souhaités, cet argent permettra d'assurer les besoins prioritaires d'environ trois millions de personnes pendant six mois. Rappelons que le pays compte 8,3 millions d'habitants. Pour le moment, les agences de l'ONU et les organisations internationales ne peuvent reprendre leurs activités en raison du climat d'insécurité qui y règne.

Le secrétaire général des Nations unies a passé deux jours dans la capitale fédérale. Il s'agissait de sa première visite officielle en sol canadien. Il en a profité, hier, pour presser le Canada de jouer un rôle de leader sur la scène internationale en utilisant son statut de pays riche et industrialisé pour convaincre d'autres nations nanties de venir en aide aux pays en voie de développement. M. Annan, dans son allocution aux parlementaires, n'a pas tari d'éloges concernant les actions du Canada à l'étranger. « Depuis des années, le Canada est un des piliers de l'Organisation des Nations unies, a-t-il dit. En fait, il serait difficile d'imaginer l'ONU sans le Canada, et j'irais même jusqu'à dire qu'il serait difficile d'imaginer le Canada sans l'ONU. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la rédaction de la Charte des Nations unies. Vous contribuez à pratique-

ment toutes les activités de l'ONU, du maintien de la paix à l'aide au développement. »

Bien qu'il n'ait pas de reproches à faire au Canada, il souligne toutefois qu'il y a toujours place à l'amélioration. Selon lui, le Canada doit servir d'exemple en démontrant aux pays riches qu'il est possible de travailler avec les pays pauvres et de les aider à surmonter leurs problèmes. Il a justement cité en exemple la question haïtienne. « Je crois qu'on doit prendre les mesures pour éviter les erreurs qui ont été faites dans le passé et travailler très étroitement avec les Haïtiens pour s'assurer que le pays avance et que l'argent donné est utilisé correctement, a-t-il poursuivi lors d'un point de presse. Je crois que la communauté internationale va rester impliquée. Je suis persuadé qu'on peut faire du progrès, mais ça va prendre du temps. »

LIQUIDATION CHEZ LES AILES DE LA MODE CENTRE-VILLE

# RÉDUCTIONS FINALES

Jusqu'à 90% de réduction.\*

Maillots  
« Mix and Match »  
à partir de

**2<sup>99</sup>**

le morceau  
Courant 29,95 \$ et plus

Toutes les collections  
automne/hiver 2003 de  
vêtements pour femme

**70%**

de réduction et plus

Robes variées  
pour femme

**8<sup>99</sup>**

Courant 89,95 \$ et plus

Articles de literie

**70%**

de réduction

Articles de lingerie  
à partir de

**9<sup>99</sup>**

Accessoires pour  
salle de bains

**50%**

de réduction

Sélection  
de ceintures  
pour homme

**9<sup>99</sup>**

Courant 100 \$ et plus

Sélection de  
fragrances et de  
maquillage

**50%**

de réduction

Chandails assortis  
pour homme

**24<sup>99</sup>**

Courant 85 \$ et plus

et encore plus, ne manquez pas ça!

Le printemps  arrive!

## CHANGEZ VOS COULEURS

### Venez voir nos nouvelles collections!

Le dimanche 14 mars, nos portes seront ouvertes à partir de 10h.

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

\*Marchandise sélectionnée. Vente finale. Aucune rectification de prix sur marchandise soldée.

## EN BREF

### Tentative de suicide

Un soldat canadien qui avait été blessé par balle au Camp Julien, à Kaboul, en Afghanistan, avait tenté de s'enlever la vie. Selon le porte-parole des Forces armées canadiennes au Camp Julien, le sergent âgé de 43 ans, qui s'était blessé au visage le 15 février, semble être en voie de guérison. L'homme, originaire de Québec, a obtenu son congé de l'hôpital après avoir été opéré au menton et à la bouche. Il se porte maintenant très bien, tant physiquement que psychologiquement. L'armée n'a dévoilé ni l'identité du blessé ni aucun détail sur l'enquête. Le soldat ne sera pas soumis à des procédures disciplinaires étant donné la longue convalescence qui l'attend, ont fait savoir les autorités militaires. L'armée a demandé que l'homme, qui est basé à Valcartier, ne soit pas identifié pour des raisons de protection de la vie privée.

### Des millions en recherche

Quelque 41 projets de recherches universitaires et collégiales vont se partager des fonds de 313 millions, ont annoncé hier les ministres Michel Audet (Développement économique et régional) et Pierre Reid (Éducation). Les fonds proviendront à 40 % du gouvernement québécois, soit une tranche de 119 millions, et à 40 % de la Fondation canadienne pour l'innovation. Le reste sera fourni par les institutions concernées. La principale somme sera versée pour la création d'un Institut en cancérologie à l'Université de Montréal. L'Institut mène des recherches très poussées en immunovirologie, recherches qui pourraient déboucher sur de nouvelles découvertes, a expliqué le vice-recteur à la recherche de l'établissement, Alain Cayer. D'autres projets de recherche bénéficieront également de subventions importantes. Relevons les principaux: 20,4 millions à l'Université de Montréal pour une recherche multidisciplinaire sur les matériaux électroniques; 15 millions à l'Université Laval pour des serres de haute performance; 16 millions à l'Université de Sherbrooke sur la valorisation de matériaux durables; 7 millions à l'UQTR et au Cégep de Trois-Rivières pour de la recherche sur les pâtes et papier. Le ministre Michel Audet a signalé que 41 projets émanant du Québec avaient été retenus par la Fondation canadienne de l'Innovation, soit 26,3 % des investissements en recherche consentis par l'organisme fédéral.

### Pour l'accord sur la santé

Avec davantage de financement fédéral et quelques bonnes idées, l'entente intervenue l'an dernier entre Jean Chrétien et les provinces est la meilleure façon de renforcer le système de santé canadien, a affirmé hier le candidat à la direction du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper. Faisant campagne en Saskatchewan, le lieu de naissance de l'assurance-maladie, M. Harper a dévoilé les grandes lignes de sa plateforme électorale en matière de santé. Il a réitéré son appui à l'entente libérale de l'an dernier et a lancé un appel pour un conseil national sur la santé plus fort qui inclurait l'Alberta et le Québec. Il a promis qu'un gouvernement Harper ferait du respect de cette entente une priorité en matière de santé. En février 2003, les premiers ministres provinciaux et le fédéral ont signé un accord pour une réforme de la santé qui prévoit des investissements additionnels de 34,8 milliards sur cinq ans, principalement pour financer les services de base.

### Non aux centres d'injection

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de mettre à la disposition des toxicomanes des centres d'injection sécuritaires, même si ceux-ci sont en faveur de la mise en place de telles installations. Une étude réalisée par l'université McGill et dont les résultats ont été publiés hier dans la Revue canadienne de santé publique indique que les trois quarts des toxicomanes montréalais utiliseraient des centres d'injection sécuritaires s'ils existaient à Montréal. Au total, 241 toxicomanes ont participé à l'étude réalisée entre avril 2001 et février 2002. Ils ont dit appuyer de tels centres pour des raisons de sécurité et de santé, notamment. Selon eux, des centres d'injection sécuritaires, comme celui qui a été ouvert l'an dernier à Vancouver, seraient davantage sécuritaires que les endroits publics où ils se piquent, comme les parcs, les ruelles, les voitures ou les cages d'escalier.

### Simard honorée à Paris

Dans la foulée de la Journée internationale de la femme, des féministes françaises ont rendu hommage hier soir à Paris à la productrice de documentaires et ex-syndicaliste Monique Simard. Deux organismes ont eu l'idée de ce « femmage », selon l'expression choisie par les responsables: le mouvement « Encore féministes ! » et le Festival international de films de femmes de Créteil, une institution, dont la 26<sup>e</sup> présentation s'ouvre vendredi. Une demi-douzaine de films produits par Monique Simard et sa maison Virage (notamment *Des marelles et des petites filles*, de Marquise Lepage) y sera d'ailleurs présentée.

# L'ÉVÈNEMENT PASSEZ À LA VITESSE





ASSOCIATION DES JOURNALISTES  
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004  
**Mazda3**

« La Mazda3 remporte  
le Match du Mois de La Presse  
face à ses rivales japonaises. »  
Éric LeFrançois, La Presse (janv. 04)



Prix AJAC Voiture de l'année 2004  
Meilleure voiture économique



Prix AJAC Voiture de l'année 2004  
Meilleur coupé sport (moins de 35 000\$)



## mazda3 GX 2004

(Modèle GT GFX illustré)

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Antidémarrreur • Appui-tête avant et arrière
- Et plusieurs autres caractéristiques de série axées sur le plaisir de conduire

Achetez à partir de  
**16 195\$<sup>†</sup>**

-OU-

Louez à partir de  
**199\$**  
par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 295 \$



## mazda3 SPORT GS 2004

(Modèle GT illustré)

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie • Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Système de gestion de l'espace de chargement

Achetez à partir de  
**20 185\$<sup>†</sup>**

-OU-

Louez à partir de  
**245\$**  
par mois, pour 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant initial de 2 295 \$

vroum-vroum



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**  
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**  
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

LOCATION  
Personnalisez  
MAZDA

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLOMÉS

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

# Les « quartiers ethniques » se multiplient



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Même si Montréal a accueilli plus d'immigrants que Vancouver en 2002, la métropole québécoise ne compte aujourd'hui que huit « quartiers ethniques », dont le Quartier chinois, contre 135 pour Toronto et 111 pour Vancouver.

MAXIME BERGERON

Le nombre de « quartiers ethniques », ceux où au moins 30 % de la population est issue d'une même minorité visible, a littéralement explosé au Canada depuis 20 ans : on en compte maintenant plus de 250, contre seulement six en 1981.

Cette hausse fulgurante est principalement due à l'augmentation du nombre d'immigrants arrivés au Canada ces deux dernières décennies, révèle une étude publiée hier par Statistique Canada. Le document porte uniquement sur les trois plus grands centres urbains du pays, soit Toronto, Montréal et Vancouver.

Fait marquant, Montréal compte seulement huit « quartiers ethniques » — comptabilisés selon le découpage de la carte électorale —, contre 135 pour la Ville reine et 111 pour Vancouver.

Pourquoi ? « D'abord parce que Montréal compte moins d'immigrants que les deux autres, mais aussi parce que nous accueillons beaucoup d'immigrants qui ne sont pas des minorités visibles, comme les Français », a expliqué Annick Germain, professeur et chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS).

La proportion de gens issus des minorités visibles demeure en effet nettement inférieure dans la métropole que dans les deux autres grandes villes du pays. Ces citoyens

forment ainsi 13,6 % de la population de Montréal, contre 36,8 % de celle de Toronto et 36,9 % de celle de Vancouver.

Dans une certaine mesure, le bilinguisme montréalais inciterait également les nouveaux arrivants à se rassembler par appartenance linguistique plutôt que raciale, explique l'auteur de l'étude, Feng Hou, ce qui réduit l'impression d'une ghettoïsation.

« Si on regarde le cas des Noirs qui s'installent à Montréal, dont certains proviennent de pays anglophones et d'autres de pays francophones, plusieurs choisissent surtout leur nouveau quartier en fonction de la langue qu'on y parle, a indiqué M. Hou. Ce n'est pas le cas à Toronto, où presque tout le monde se met systématiquement à l'anglais. »

En 2002, la région métropolitaine de Montréal a accueilli 33 004 immigrants, comparativement à 29 922 pour Vancouver et 111 580 à Toronto. Ce retour à la deuxième place canadienne serait toutefois redevable en bonne partie à la mauvaise performance économique de la Colombie-Britannique ces dernières années, a soutenu Annick Germain, de l'INRS.

Craignant de perdre son statut de « métropole forte », Montréal a par ailleurs demandé en février au gouvernement du Québec d'augmenter les quotas d'immigration de la province au cours des prochaines années, pour les faire passer à 48 000.

**Inscrivez-vous maintenant !**

**Le monde vous attend!**

**COLLÈGE LASALLE**

**JOURNÉE CARRIÈRES**  
Mardi 16 mars 2004 de 11 h à 20 h

**DEC et AEC dans les domaines suivants**  
(DEC intensifs de 2 ans aussi disponibles) :

- Gestion
- Mode
- Hôtellerie et tourisme
- Informatique

Le Centre de formation des adultes offre une gamme complète de formations intensives subventionnées, AEC, de jour ou du soir, dans ces domaines.

[www.clasalle.com](http://www.clasalle.com)

Tél.: (514) **939-2006**  
Sans frais : **1 800 363-3541**

2000, rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal, Québec H3H 2T2

NOS PARTENAIRES: brainware, Microsoft, SAP, ORACLE, IATA, OMT, Césair-Ritz, Université de Guelph, ilasallecampus.com, Mon site de formation virtuelle.

## CORRECTION DE LA VUE AU LASER

**Pierre Demers, MD**  
Ophtalmologiste  
13 000 chirurgies

**Avi Wallerstein, MD**  
Ophtalmologiste  
20 000 chirurgies

**Mark Cohen, MD**  
Ophtalmologiste  
20 000 chirurgies

### Expérience

À travers le Canada, les chirurgiens de LASIK MD ont performé plus de **100 000** corrections de la vue au laser au LASIK, plus que tout autre groupe de chirurgiens.

### Technologie

Nous offrons des équipements perfectionnés et à la fine pointe de la technologie, incluant le Zyoptix de Bausch & Lomb.

### Résultats

La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

## FINANCEMENT DISPONIBLE

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

**490\$**

À partir de **490\$** /oeil\*

\*Se termine le 31 mars 2004. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. Informez-vous sur notre politique de prix garanti.

**LASIK MD**  
VISION

DES SOINS DE QUALITÉ  
À UN PRIX ABORDABLE

**(514) 845-1515**

[www.lasikmd.com](http://www.lasikmd.com)

1250 boul. René-Lévesque Ouest, Niveau MD

Montréal • Ottawa • Toronto • Mississauga • Niagara Falls • Calgary

1-866-366-2020 • Métro Bonaventure

3200817A

3208901

changez de décor à volonté



## LE NOUVEAU FORD ESCAPE 2005

modèle de base à partir de **22 795 \$\***

- Nouveaux boucliers avant et arrière
- Nouvel habitacle avec levier sélecteur au plancher et nouvelle console
- Instruments de bord renouvelés
- Nouveau moteur Duratec de 2,3 L plus puissant
- Freins antiblocage
- Entrée sans clé, glaces latérales, verrouillage des portes et rétroviseurs à commande électrique
- Radio AM/FM avec lecteur laser

FORD ESCAPE. L'UTILITAIRE SPORT COMPACT LE PLUS VENDU AU PAYS‡.



Bien pensé

# L'expulsion de Mohamed Cherfi dénoncée

## L'homme n'avait aucun lien avec des groupes terroristes, dit Ottawa

MAXIME BERGERON

Ottawa n'a jamais soupçonné Mohamed Cherfi d'être lié à des groupes terroristes, a confirmé l'Agence des services frontaliers du Canada hier, alors que des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes du pays pour exiger le rapatriement du militant algérien expulsé vendredi vers les États-Unis.

« Quelqu'un a laissé circuler des rumeurs voulant que M. Cherfi soit lié à des groupes terroristes, mais c'est complètement faux », a indiqué Robert Gervais, porte-parole de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Qu'importe qu'il soit lavé de ces soupçons, la manière dont Mohamed Cherfi a été délogé par une quinzaine de policiers de l'église de Québec où il avait trouvé refuge, avant d'être transporté illico dans une prison de l'État de New York, a été fermement dénoncée hier partout au pays.

À Montréal, environ 75 manifestants se sont réunis devant les bureaux d'Immigration Canada pour tenter de convaincre Ottawa de revoir sa décision. D'autres rassemblements étaient prévus à Toronto, Vancouver, Québec Ottawa.

« L'église devrait être un lieu sacré, le dernier recours possible, et on n'a même pas respecté ça ! a dénoncé le manifestant Amokrane Denmeziane, du Comité d'action des sans-statut. On sait tous que Mohamed a été arrêté pour ses actions militantes, pour avoir utilisé son droit d'expression. »

Mohamed Cherfi risque d'être persécuté s'il retourne dans son pays, a dénoncé sa compagne, Louise Boivin, en conférence de presse, hier. Une quarantaine d'organisme — dont Amnesty internationale, le Bloc québécois et l'Union des forces progressistes — ont joint leurs voix à la sienne pour exiger une intervention spéciale d'Ottawa et de Québec.

Arrivé au Canada par les États-Unis en 1998, Cherfi a été rejeté à toutes les étapes du processus de demande d'asile. Immigration Québec, qui aurait pu empêcher son expulsion en vertu d'une entente spéciale sur les sans-statut signée en 1997, a refusé de préciser les raisons de son refus. L'ASFC a quant à elle jugé que M. Cherfi ne courait aucun danger en regagnant l'Algérie.

Diplômé en langue française, M. Cherfi a enseigné le français à l'élémentaire avant de quitter sa terre natale. Il a demandé le refuge politique au Canada à titre d'objet de conscience, ayant refusé de faire le service militaire obligatoire et de s'impliquer dans le conflit civil en Algérie qui a fait 150 000 morts et plus de 7000 disparus depuis 10 ans.

Il a encore de la famille en Algérie et a un frère qui a immigré au Canada il y a plusieurs années et qui vit maintenant à Vancouver.

Talonnée en Chambre par l'opposition, la ministre québécoise de l'Immigration, Michelle Courchesne, a renvoyé la balle à l'ancien gouvernement péquiste. C'est le PQ qui a accepté de voir la ministre québécoise privée de son pouvoir discrétionnaire lors de la ratification de l'entente, a-t-elle rappelé.

Québec ne peut donc pas contrecarrer la décision d'Ottawa d'expulser Mohamed Cherfi, a expliqué M<sup>me</sup> Courchesne.

« Malheureusement, malgré toute notre compassion et notre ouverture, M. Cherfi a épuisé tous ses recours », a dit la ministre en entrevue téléphonique.

Cherfi est désormais interdit de territoire au Canada, a par ailleurs rappelé Robert Gervais, de l'ASFC. Seule une autorisation spéciale, distribuée dans des cas

« exceptionnels », pourra lui permettre d'entrer légalement au pays. « M. Cherfi est maintenant considéré comme un résident de l'Algérie ; le Canada n'a plus

d'obligations envers lui », a dit M. Gervais. Bon an mal an, le Canada expulse 10 000 personnes.

Avec la collaboration de *Le Soleil*.



3 mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités\*



- Forfaits Méga-minutes à partir de 25 \$ par mois
- Sans-fil couleur à partir de 24,99 \$\*
- Obtenez en prime 80 \$ d'accessoires K2 en plus d'un étui\*



3020151A

WWW.ROGERS.COM/ZONE-URBAINE OU 1 800 IMAGINE



RadioShack

ROGERS plus

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE

Batteries Plus

ÉPARGNEZ ACHÉTEZ EN LIGNE

\*La prime K2 ainsi que l'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités s'appliquent à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits mensuels de 20 \$ et plus. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités à l'exception des messages en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions. La prime K2 est disponible uniquement dans les points de vente Rogers Sans-fil participants. \*Offre valable avec un abonnement de deux ans. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2004. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an ou de deux ans. Des frais de 25 ¢ la minute locale supplémentaire s'appliquent. Soirs: de 20 h à 8 h du lundi au vendredi. Week-ends: de 20 h le vendredi à 8 h le lundi. Jusqu'à 2 500 messages texte entrants par mois. Jusqu'à 2 500 minutes de Renvoi d'appel et de Renvoi sur non réponse/occupation par mois. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. Une fois la période promotionnelle écoulée, la messagerie texte sera facturée à l'utilisation. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. K2 est une marque déposée de K-2 Corporation. Tira, Tira Studios et le logo de Tira Studios sont des marques de commerce de Tira Wireless Inc. © 2004 Tira Wireless. LNH et l'Émblème LNH sont des marques déposées de la Ligue Nationale de Hockey. PowerShot Hockey est une marque de commerce de la Ligue Nationale de Hockey et de Tira Wireless Inc. Tous les logos et marques de la LNH sont la propriété de la LNH et de ses équipes. © NHL 2004. Tous droits réservés. Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence. © 2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés.

La révolution intégrale



Le nouveau BMW X5 avec xDrive

Révolutionnaire. C'est le moins que l'on puisse dire du nouveau système de transmission intégrale xDrive de BMW. Peu importe l'état de la route, il assure un transfert optimal et instantané de la puissance aux roues. À la fois docile et fougueux, le X5 est aussi doté d'un tout nouveau V8 de 315 chevaux. Vous voilà bien équipé pour aller jouer dans la neige.

Les quatre roues motrices de BMW. Le plaisir intégral de conduire.

Les moyens de la faire

À partir de **749 \$\*** par mois pendant 36 mois

Comptant	Paiement
6 150 \$	749 \$
4 000 \$	816 \$
0 \$	940 \$

BMW X5



Le plaisir de conduire™

www.bmwmontreal.ca

**Montréal**  
**BMW Canbec**  
 4090, rue Jean-Talon Ouest  
 (514) 731-7871  
 www.bmwcanbec.com

**BMW Laval**  
 2450, boul. Chomedey  
 (450) 682-1212  
 (514) 990-2269  
 www.bmwval.com

**Banlieue Ouest**  
**Automobiles Jalbert**  
 16 710, autoroute  
 Transcanadienne  
 Kirkland  
 (514) 695-6662  
 (514) 343-3413  
 www.jalbert-auto.qc.ca

**Rive-Sud**  
**Park Avenue BMW**  
 Nouvelle adresse  
 8400, boul. Taschereau Ouest  
 Brossard (450) 445-4555  
 Montréal (514) 875-4415  
 www.parkavenuebmw.com

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW X5 3.0 en inventaire. Le PDSF pour le modèle X5 3.0 BMW de base est de 58 500 \$. \*Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de: (i) 749 \$, un montant de 9 770 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 816 \$, un montant de 7 763 \$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 940 \$, un montant de 4 029 \$ est exigé à la signature et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité. Le taux de location applicable est de 7,55 %. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 34 515 \$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le délai de la reprise. Le kilométrage annuel autorisé est de 20 000 km ; 0,25 \$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usage excessif. Offre sujette à disponibilité.

3020703A

3020401



# L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

Berline ou coupé Civic DX 5 vitesses 2004

Prix de location

**178 \$\***

par mois/pour 48 mois

Taux de financement en location ou à l'achat

**3,8 %\*\***

**0 \$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement



**Voiture la plus vendue  
au Québec en 2003**

- AIAMC

Berline Civic DX 2004  
Illustrée

Berline Accord DX 5 vitesses 2004

Prix de location

**278 \$\***

par mois/pour 48 mois

Taux de financement en location

**5,8 %\*\***

**0 \$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$ comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement



**Meilleure berline  
de sa catégorie**

- Guide de l'auto 2004

Berline Accord DX 2004  
Illustrée

**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



**HONDA**

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location : 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont identifiés : a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P) : a) 178 \$ b) 2 392 \$ c) 10 936 \$. Berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) a) 278 \$ b) 3 950 \$ c) 17 294 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. \*\*Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. D'autres termes de financement sont offerts. Taux de 5,8 % pour le financement à la location d'une berline Accord DX 5 vitesses 2004 (modèle CM5514PL) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigées. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

# L'avenir énergétique étudié en commission parlementaire

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – L'avenir énergétique du Québec fera l'objet d'un débat et d'une commission parlementaire à l'automne, a annoncé hier le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad.

L'enjeu majeur de ce débat, a expliqué le ministre, consistera à définir quels moyens seront privilégiés dans les années à venir pour assurer la sécurité énergétique des Québécois.

« Tout le monde va être invité à s'exprimer », a-t-il dit, se montrant ouvert à toutes les propositions.

Il a fait remarquer que la dernière politique énergétique du Québec datait de 1996.

La commission parlementaire fera suite à l'examen effectué actuellement par la Régie de l'énergie

du projet de construction de la centrale thermique du Suroît, à Beauharnois. Le rapport de la régie est attendu d'ici le 30 juin.

L'débat à venir sera l'occasion, a précisé le ministre, d'examiner d'autres solutions de rechange à l'hydroélectricité que le gaz, jugé plus polluant. Le ministre aimerait par exemple préciser le potentiel de l'énergie éolienne.

« Est-ce qu'on a le potentiel suffisant ? Est-ce une solution de rechange ? » a-t-il demandé.

La consultation permettra également de préciser l'offre et la demande, pour dresser un portrait plus juste des besoins des Québécois dans les années à venir.

Plus tôt en Chambre, l'opposition avait présenté une motion pour que l'Assemblée nationale se prononce sur la construction du Suroît.

# Des étudiants proposent un impôt postuniversitaire

MARIE ALLARD

**Abolir les droits de scolarité pour les remplacer par un impôt perçu sur le revenu des diplômés. Inspirée du tout nouveau système britannique, cette formule « Étudiez maintenant, payez plus tard » est proposée à la Commission parlementaire sur le financement des universités par des... étudiants.**

« L'impôt postuniversitaire se présente comme une avenue intéressante à étudier », dit le mémoire de l'Association des étudiants de Laval inscrit aux études supérieures (AELIES), qui devait être présenté hier à Québec. La rentrée parlementaire et la démission d'un membre de la commission ont toutefois causé un retard des travaux, qui n'ont commencé qu'à 16h30, entraînant le report de la présentation.

En entrevue avec *La Presse*, Antoine Goutier a soutenu qu'un impôt pos-

tuniversitaire pouvait être équitable. « Nous avons eu la réflexion suivante : lorsqu'on touche un salaire, le coût de la scolarité est une charge moins lourde à assumer que lorsqu'on est aux études, a-t-il dit. Pour que ce soit juste, la somme prélevée doit toutefois être proportionnelle au revenu et au niveau d'études atteint par les diplômés, sans dépasser le coût actuel des droits de scolarité. »

Avant d'ouvrir la porte à ce scénario, l'étudiant compte inviter le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, à « méditer sur la gratuité scolaire », qui coûterait 300 millions, selon l'AELIES. À cette dépense s'ajoute une hausse de 261 millions de la subvention accordée aux universités, urgente pour mettre fin au sous-financement.

M. Goutier veut aussi attirer l'attention sur le sort des étudiants-chercheurs, qui effectuent les deux tiers de la recherche à l'Université Laval,

sans être reconnus à leur juste valeur. « Personnellement, je connais des étudiants qui ont vu leur nom être littéralement rayé de publications, a-t-il dit. Ils n'osent pas se plaindre de ces vols de propriété intellectuelle, de peur de ne pouvoir trouver un nouveau directeur de recherche. »

La Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU) a quant à elle pu s'adresser aux parlementaires. C'est avec « beaucoup d'inquiétude » qu'elle a dit assister à une redéfinition du rôle des universités, « qui vise à mettre prioritairement celles-ci au service d'une stratégie de croissance économique ».

Afin de préserver l'intégrité et la mission universitaire, la Fédération a demandé au gouvernement d'assurer le rattrapage financier qui s'impose. Opposé au dégel des droits de scolarité, son mémoire cite l'écrivain américain H.L. Mencken, qui a dit : « Tout problème a une solution facile... mais elle ne fonctionne jamais ! »

**2004 CAMRY LE**

**299 \$**

par mois/location 48 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 3 227 \$  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

**prix Accès**  
À partir de  
**24 764 \$\***

**ÉQUIPEMENT DE SÉRIE CAMRY LE 2004 :** Moteur 2,4 litres, 16 soupapes, VVT-i, 157 ch • Véhicule à émissions ultra-faibles (ULEV)

- Transmission automatique • Consommation : 10,1/6,7 L/100 km ville/route\*\* • Système audio 6 haut-parleurs avec lecteur CD • Climatiseur
- Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs chauffants à télécommande assistée • Groupe électrique • Système d'accueil sans clé

**Passez en mode sport pour seulement 28,34 \$\* de plus par mois†. Équipement supplémentaire de la CAMRY SE 2004 :** Roues de 16 po en

- alliage d'aluminium • Suspension sport • Aileron arrière • Volant et levier de vitesses gainés de cuir • Garnitures de tableau de bord en aluminium

- Calandre de style sport • Phares antibrouillards



CAMRY SE

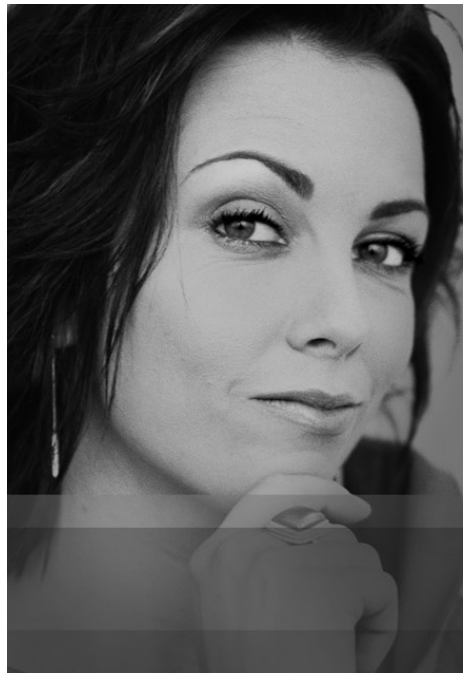
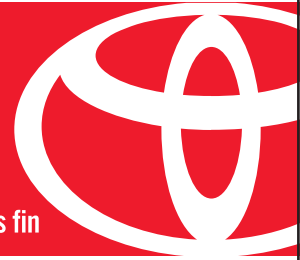
**VENTE ÉTIQUETTE ROUGE**

**0 \$**

**PREMIÈRE MENSUALITÉ DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

À LA LOCATION SUR TOUS NOS MODÈLES 2004 EN STOCK\*

**TOYOTA**  
un coup de cœur sans fin



**« CELUI QUI FUIT LES SOUCIS ACHÈTE UNE TOYOTA AUJOURD'HUI. »**

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.



**Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) et Camry SE 2004 (BE38KP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur les modèles Toyota 2004 neufs en stock à l'exception de la Prius 2004, pour des termes de location de 48 mois (Echo 2004 pour des termes de location de 60 mois). Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (Echo 2004, moindre que 60 mois), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (une mensualité basée sur un terme de 60 mois pour l'Echo 2004) sera accordé. Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Toyota 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ (Camry LE et SE 2004) du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † Le comptant demandé pour la Camry SE 2004 (BE38KP AA) est de 3 227 \$. Immatriculation, assurances et taxes en sus. \* Prix Accès pour les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. Le Prix Accès indiqué dans cette publicité est en vigueur pour le mois de mars 2004 et est établi par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). \*\* Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2004 pour une transmission automatique pour le moteur indiqué. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 mars 2004. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

# MONTRÉAL PLUS

## Deux arrondissements défusionnistes dans l'illégalité

L'administration Tremblay-Zampino vient d'obtenir un avis juridique sur Mont-Royal et Kirkland

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'administration Tremblay-Zampino vient d'obtenir un avis juridique concluant que les arrondissements de Mont-Royal et de Kirkland ont agi de façon illégale en octroyant de l'argent à des groupes militant activement pour la défusion.

En février dernier, l'arrondissement de Mont-Royal a décidé de constituer un fonds de 50 000 \$ pour soutenir la défusion. Ce mois-ci, l'arrondissement de Kirkland a fait de même avec 20 000 \$. L'initiative de l'arrondissement de Mont-Royal avait alors poussé le maire Gérald Tremblay à demander un avis juridique sur la légalité de ce financement.

Selon l'attaché de presse du maire, Christiane Miville-Deschênes, l'avis stipule que les arrondissements ne peuvent pas utiliser des fonds à des fins partisanes. « C'est comme si l'arrondissement finan-

çait une campagne électorale », souligne-t-elle.

Les arrondissements peuvent néanmoins financer des organismes locaux, mais ceux-ci doivent utiliser les fonds pour faire du développement économique local, des activités culturelles ou des activités physiques par exemple. « L'argent des contribuables ne peut pas servir à des fins partisanes, ce qui est le cas avec les partisanes des défusions », précise l'attachée de presse du maire.

Au cours des prochains jours, le directeur général de la Ville écrira à tous les directeurs d'arrondissement pour leur indiquer que le financement de groupes défusionnistes ou fusionnistes est illégal.

### Autre son de cloche

La mairesse de l'arrondissement de Mont-Royal, Suzanne Caron, soutient pour sa part détenir elle aussi un avis juridique qui cautionne sa décision. « Nous n'utilisons

pas les fonds de l'arrondissement, nous utilisons le surplus de l'ancienne Ville de Mont-Royal », explique-t-elle. L'attachée de presse du maire réplique pour sa part que l'utilisation des surplus n'est pas plus légale, selon l'avis juridique de la Ville.

Les fonds octroyés par l'arrondissement de Mont-Royal ont été pris à même le surplus du budget 2002 de l'arrondissement. Sur cette somme, 20 000 \$ ont été réservés pour financer le groupe Défusion Mont-Royal. Le conseil d'arrondissement n'a pas encore décidé ce qu'il ferait des 30 000 \$ restants.

M<sup>me</sup> Caron précise que l'arrondissement a puisé dans des réserves utilisées à l'époque pour lutter contre les fusions municipales, notamment pour financer un groupe de citoyens. « C'est dans le même esprit, on continue d'utiliser l'argent des citoyens de Mont-Royal », fait-elle valoir. M<sup>me</sup> Caron attend maintenant de consulter l'avis juridique

de la Ville avant de se rétracter.

Du côté de Kirkland, les trois conseillers municipaux ont l'intention de se réunir d'ici la fin de la semaine pour discuter de l'avis juridique de la Ville. « On essaie encore de rabattre le petit arrondissement, comme on le faisait avant dans la structure politique de l'administration Tremblay-Zampino », déplore le conseiller d'arrondissement de Kirkland, Michel Gibson.

Il reproche notamment à l'administration Tremblay-Zampino d'avoir récemment accordé deux importants contrats de relations publiques dans le but d'influencer les défusionnistes. L'administration fait valoir pour sa part que les firmes embauchées mèneront des mandats non partisanes.

Réunis en caucus hier après-midi, les élus de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM) ont d'ailleurs manifesté le souhait de voir l'administration municipale s'impliquer en présentant les change-

ments apportés par la loi 33 modifiant la Charte de Montréal, selon le leader de la majorité au conseil municipal, Laurent Dugas.

Cette loi découle du « plan Tremblay », mis de l'avant pour décentraliser les pouvoirs vers les arrondissements et casser la vague défusionniste. Les gens sentent le besoin d'informer les citoyens sur l'arrondissement, la grande ville, sur la différence entre les pouvoirs de l'un et de l'autre, explique-t-il. La lutte politique sera toutefois menée par l'UCIM, assure M. Dugas.

Une telle initiative a fait bondir l'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, partisan de la défusion. Selon lui, l'administration s'est contentée jusqu'à maintenant de présenter des « demi-vérités » sur le projet de loi 33. « Ils vont se servir de l'argent de nos taxes pour nous informer et s'il ne nous informe pas de façon objective, c'est de la *partisanerie* », dit-il.

## Vision Montréal panse ses plaies

Au lendemain des nombreuses démissions parmi ses instances politiques, Vision Montréal a répliqué en affirmant que les 23 élus du parti et le restant du comité des jeunes restaient solidaires au chef Pierre Bourque.

Le chef fondateur de Vision Montréal essuie de nombreuses critiques depuis le départ du directeur général du parti, Tarik Mihoubi, et du conseiller du district du Plateau Mont-Royal, Nicolas Tétrault. Ce dernier lui reprochait son manque de préparation en vue des prochaines élections.

Le président du caucus, Robert Bousquet, soutient que tous les élus de Vision Montréal ont affirmé se ranger derrière leur chef au cours d'une rencontre lundi. Le comité des jeunes a aussi fait savoir hier qu'il restait fidèle au parti, malgré le départ de son vice-président.

## Tentative de meurtre

Les policiers de Montréal sont toujours à la recherche des auteurs d'une tentative de meurtre survenue tôt hier matin dans un immeuble à logements du 38, rue McVey, dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal.

Répondant à un appel pour des coups de feu, les policiers dépêchés à cet endroit ont découvert un homme gisant, inconscient, sur le plancher de son appartement. Il avait été atteint d'au moins deux projectiles d'arme à feu à la tête.

L'homme de 27 ans, connu des services policiers, était toujours dans un état critique mais stable, hier soir, les médecins préférant attendre 24 heures avant de se prononcer sur ses chances de survie.

## Appelez le ministre !



Pris dans le trafic? Appelez le maire! Ou le ministre! Et pour être certain que personne ne s'en prive sous prétexte de n'avoir pas le numéro, la chambre de commerce et d'industrie de l'est de l'île de Montréal a décidé de les afficher sur un panneau géant, à l'intersection la plus fréquentée de la rue Notre-Dame, pour inviter le public à se plaindre du retard pris dans le dossier de la future autoroute Notre-Dame, dans l'est de la métropole. Le projet a fait l'objet de trois concepts qui ont été rejetés tour à tour par la Ville de Montréal ou par le gouvernement depuis 1999, et la chambre estime qu'il est menacé, faute de fonds, s'il n'aboutit pas avant le lancement des projets de l'autoroute 30, en Montérégie, et de la 175, au Saguenay.

PHOTO PATRICK SANSAÇON, LA PRESSE

**Le Grand Journal**  
16 h 30  
Avec JEAN-LUC MONGRAIN  
et toute son équipe!

**450, Chemin du golf**  
20 h  
Sylvain, candidat à la mairie!  
François appuie son adversaire.

**Ce soir**  
**3x rien**  
20 h 30  
Le père de Jeff veut se rapprocher de son fils!

**TQS**  
.ca

Un réseau **COGECO** **Bell globemedia**

# Le luxe. Version abordable.

Ford Taurus LX 2004

19 998 \$ à l'achat\*

- Moteur V6 de 3 L
- Boîte automatique 4 vitesses
- Sièges pour 6 occupants
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Volant réglable
- Climatisation
- Antidémarrage SecuriLock®
- Programmeur de vitesse



# La sécurité. À prix sécurisant.

Ford Freestar SE 2004

289 \$ / mois\*\*  
Transport inclus  
Location 48 mois  
Ensemble sécurité active  
inclus – valeur de 800 \$

Obtenez 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois†



Le « meilleur choix »  
de l'Insurance Institute  
for Highway Safety

Groupe motopropulseur : Nouveau moteur V6 de 4,2 L (couple : 265 lb-pi à 3 500 tr/min) • Boîte automatique à 4 rapports avec commande hydraulique à réponse rapide pour des passages de vitesse plus souples • Nouveaux supports hydrauliques du groupe motopropulseur pour un roulement silencieux • Toute nouvelle suspension avant • Climatisation à 3 zones en option • Pédales à réglage électrique en option



Le Ford Freestar a obtenu la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par la National Highway Traffic Safety Administration du gouvernement américain (www.NHTSA.com).

## Exclusif à Ford



### Ensemble sécurité active

1. Contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac®
2. Antipatinage à toutes les vitesses
3. Fonction d'assistance au freinage d'urgence
4. Sonar de recul

Ford, le choix n° 1 au pays‡



Bien pensé

3206737A

Ford  
Ford Motor Company  
100 ANS AU CANADA  
ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. \* Transport (Taurus : 995 \$) et taxes applicables en sus. \*\* Dépôt de sécurité de 350 \$, mise de fonds de 4 295 \$ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. † L'offre de 0 % de financement à l'achat s'applique à l'achat des modèles Freestar 2004 neufs en stock pour un terme maximal de 60 mois. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. ‡ Selon les données d'immatriculation Polk (de janvier 2002 à août 2003) relatives aux véhicules de marque Ford.

ACTUALITÉS

# La mort de leur fils frappé par un chauffard a bouleversé leur vie

MARCEL LAROCHE

Ce sont des parents extrêmement traumatisés et bouleversés qui sont venus exprimer devant le tribunal, hier, la douleur qu'ils éprouvent quotidiennement depuis qu'un terrible accident de la circulation est venu changer leur vie à tout jamais.

La mort tragique de leur fils unique de 20 ans a plongé Khelifa Zinet et Christiane Matthey dans une profonde détresse alors qu'un sentiment de désespoir hante la mère du jeune homme du même âge reconnu coupable d'avoir provoqué cette collision.

Yacine Zinet, étudiant à HEC et sportif voué à un brillant avenir, regagnait son domicile seul à bord de sa Chrysler Neon, quand son véhicule a été percuté par une Pontiac Sunfire conduite par Éric Gauthier.

L'accident survenu un peu avant 1 h le 9 avril 2001 à l'angle des rues Sainte-Catherine et Alphonse-Deroy, dans l'est de la métropole, allait se solder par la mort du jeune Zinet alors que Gauthier s'en tirait avec des blessures mineures.

À partir des données compilées dans la boîte noire de son véhicule, il a été démontré que Gauthier filait à 157 km/h dans une zone de 50 exactement trois secondes avant l'impact.

Au terme de son procès présidé par la juge Louise Bourdeau, de la Cour du Québec, le jeune travailleur de la construction originaire de Baie-Comeau a été reconnu coupable de conduite dangereuse ayant causé la mort, un crime passible d'une peine maximale de 14 ans de pénitencier.

Témoignant à tour de rôle devant le tribunal, dans le cadre du débat sur la sentence, les parents des deux jeunes conducteurs sont venus raconter dans des termes touchants ce qu'ils vivent depuis.

« Yacine était un enfant que tout parent aurait aimé. Il était un étudiant respectueux et aidant », ont été les quelques paroles entrecoupées de sanglots prononcées par Khelifa Zinet. Incapable de poursuivre son témoignage, le père s'est excusé et a mandaté son ami et avocat, Stéphane Jacques, de raconter le drame

qui a complètement chambardé sa vie et celle de sa famille.

Quant à Hélène Robert, la mère de l'accusé, elle s'est dite chagrinée par cette très grande épreuve de la vie. « Depuis l'accident, j'ai prié pour pouvoir vivre avec ça et on a appris à l'aimer (Yacine) sans le connaître. Je demande pardon à sa famille », a dit la mère éplorée.

Dans une lettre adressée à la Cour, Éric Gauthier dit éprouver beaucoup de culpabilité et de remords, qu'il a beaucoup réfléchi aux conséquences de son geste et qu'il a même pensé à s'enlever la vie depuis l'accident. En tenant compte des faits aggravants pour l'accusé qui a consommé bière et marijuana quelques heures avant l'accident fatal, M<sup>e</sup> Descarie, du ministère public, réclame une peine de trois ans de pénitencier alors que la défense, représentée par M<sup>e</sup> Marie-France Lahaye, suggère une peine ne dépassant pas deux ans moins un jour pour qu'elle puisse être purgée dans la communauté.

Le tribunal a ajourné le prononcé de la sentence au mercredi 14 avril.

# Des portes de métro s'ouvrent entre deux stations

NICOLAS BÉRUBÉ

Les portes d'un wagon du métro de Montréal se sont ouvertes par erreur hier matin. Selon la Société de transport de Montréal (STM), l'incident s'est produit alors que la rame était à l'arrêt, mais des témoins ont affirmé que les portes se sont également ouvertes pendant que la rame roulait entre les stations Cadillac et L'Assomption. Heureusement, personne n'a été blessé. La STM soutient qu'une défectuosité électrique est à l'origine de l'ouverture accidentelle des portes du wagon de modèle MR-63, qui compte près de 40 ans de service. Les systèmes électriques de tous les wagons du métro seront inspectés au cours des prochains jours, affirme la STM.

# Les sinistrés de La Baie près d'une entente

LE QUOTIDIEN

CHICOUTIMI — « Nous sommes à 80 % d'une entente finale hors cour avec les assureurs de la compagnie Abitibi-Consolidated » a souligné hier, à Montréal, le procureur Michel Bélanger représentant les quelque 300 ménages sinistrés affectés par le déluge de juillet 1996 dans l'arrondissement de La Baie. « Chacune des parties qui négocient devraient avoir en main d'ici à deux semaines le produit final touchant le montant global lié tout autant aux dommages matériels qu'aux dommages d'ordre psychologique subis. De même, les parties aux présentes auront déterminé les modalités de réclamations et de remise des sommes monétaires aux sinistrés requérants. »

# Naissance d'un carcajou au zoo de Saint-Félicien

PRESSE CANADIENNE

SAINT-FÉLICIEN — Le zoo sauvage de Saint-Félicien compte un nouveau-né. Le premier bébé de l'année est un carcajou, né le 5 mars.

Ce n'est pas la première naissance de ce type au Centre de conservation de la biodiversité boréale, puisque la même femelle a déjà engendré cinq petits : une portée de trois le 28 février 2001 et deux le 3 mars 2002.

Le centre est d'ailleurs à la veille d'établir une marque puisqu'une seconde femelle provenant d'un zoo du Minnesota pourrait mettre bas dans les prochains jours.

« Ces succès rencontrés à Saint-Félicien sont importants, écrit la biologiste Sylvie Bouchard dans un communiqué de presse, puisque le carcajou est classé comme espèce en voie de disparition dans l'est du Canada depuis mai 2003. Chaque naissance est considérée comme significative et est un pas de plus vers la survie de l'espèce. »

# AUBAINES INFORMATIQUES !

**NOS EMPLOYÉS SANS COMMISSION VOUS AIDERONT À PRENDRE UNE DÉCISION D'ACHAT QUI VOUS CONVIENTRA !**

**PRIX COUPÉ**  
était 629<sup>95</sup>

**COMPAQ**  
**PRESARIO S6000NX**

- Processeur Intel Celeron à 2,7 GHz
- Mémoire vive 256 Mo
- Disque dur 40 Go
- Lecteur CD-RW 48X
- Graphiques partagés Intel Extreme 64 Mo
- Modem 56 Kbps V.92 et carte réseau 10/100
- Windows XP<sup>MC</sup> édition familiale 559080

**599<sup>95</sup>**

Moniteur et haut-parleurs en sus.

**ÉCRAN TFT XGA AVEC GRAPHIQUES VIDÉO PARTAGÉS DE 64 Mo**

**NOUVEAU MODÈLE 2004**

**hp invent**  
**ORDINATEUR PORTATIF PAVILION ZE5615CA**

- Processeur Intel Celeron à 2,8 GHz
- Mémoire SD RAM DDR 512 Mo
- Disque dur 40 Go
- Lecteur optique combiné CD-RW/DVD
- Graphiques partagés ATI Mobility RADEON 64 Mo
- Modem 56 Kbps V.92 et carte réseau 10/100
- Windows XP<sup>MC</sup> édition familiale 561701/561702

**ÉCONOMISEZ 100 \$**

Prix après rabais  
**1499<sup>85</sup>**

Notre prix 1599,85 Rabais instantané -100 \$

**PRIX COUPÉ**  
était 999<sup>95</sup>

**hp invent**  
**4-EN-1 LASERJET 3330**

- Imprimante, copieur, scanner et télécopieur
- Imprime jusqu'à 15 pages/min en noir,
- Imprime 1 200 x 1 200 ppp
- Numérise 600 ppp
- Mémoire du télécopieur de 300 pages 488214/488788

**TONER 15A 452823 88,46**

**697<sup>95</sup>**

**ÉCONOMISEZ 10 \$**

**NOUS AVONS DES TECHNICIENS CERTIFIÉS A+ ! DÉTAILS EN MAGASIN**

**ViewSonic**  
**MONITEUR À ÉCRAN CATHODIQUE Q71B 17 po**

- Réglages à l'écran
- Résolution maximale de 1 280 x 1 024
- Garantie limitée de 3 ans
- Écran antistatique et antireflet 515926

Prix après rabais  
**149<sup>95</sup>**

Notre prix 159,95 Rabais instantané -10 \$

**ÉCONOMISEZ 60 \$**

**D-Link**  
*"Branché à moindre coût"*

**ROUTEUR SANS FIL G À 4 PORTS**

- Jusqu'à 108 Mbps
- Coupe-feu de pointe et logiciel de filtrage
- Compatible avec 802.11b 516284

Prix après rabais  
**79<sup>95</sup>**

Notre prix 139,95 Rabais instantané -10 \$ et postal -50 \$

**ÉCONOMISEZ 90 \$**

**FUJIFILM**  
**LECTEUR USB 2.0 512 Mo**

556181

Prix après rabais  
**179<sup>95</sup>**

Notre prix 269,95 Rabais instantané -20 \$ et postal -70 \$

**Promotion Bio-Actif**

**On se calme...**

Prends ton souffle égal, disait mon grand-père. Pas toujours facile. Véritable baromètre de la nervosité, Décontract-Tin ramène le calme et apaise. Il Décontract... l'esprit. Il Décontract... le corps. Il Décontract... la pensée, quand nous n'arrivons plus à le faire spontanément.

Le principe actif du Décontract-Tin est naturel à 100 %. Tension-insomnie-nervosité (tin). Un produit triactif - Triple détente. Trois fois efficace.

Décontract-Tin, une réponse aux questions liées à l'environnement (bruit, transport, stress quotidien, habitat, etc.) qui empoisonnent le sommeil et risquent d'aboutir à la dépression. Les nerfs à vif? On se calme, mon lapin, avec Décontract-Tin. DIN 02239962 émis par Santé Canada.

Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365  
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

**Depuis 1993! UN PROF À LA MAISON!**

**SPAÉ**  
*Service Privé d'Aide aux Études N&R inc.*

**COURS PRIVÉS À VOTRE DOMICILE**

Pour contrer les difficultés scolaires au primaire, au secondaire et au collégial dans les matières de base telles le français, l'anglais, les mathématiques et les sciences.

Pour préparer un examen important  
Pour améliorer votre français ou votre anglais  
Pour de l'aide individuelle aux devoirs et aux leçons

**Contactez le SPAÉ**

Une équipe de 350 professeurs expérimentés et compétents  
Plus de 7 000 clients satisfaits  
Aucun contrat à signer, aucun engagement à long terme  
**(450) 973-4526**

Adresse URL : <http://www.cours-prive.net>  
Courriel : [prof@cours-prive.net](mailto:prof@cours-prive.net)

Nous pouvons aussi donner des cours de groupe ou de l'étude dirigée dans des institutions scolaires.

**AVIS AUX ENSEIGNANTS**

Nous recherchons des enseignants pour donner des cours privés au domicile du client. Montréal, Laval, Basses Laurentides et Rive-sud. Une excellente maîtrise du français parlé et écrit est requise ainsi qu'un permis d'enseigner au Québec.

**3 FAÇONS SIMPLES D'ACHETER !**

- EN MAGASIN**  
220 magasins et la croissance continue!
- PAR CATALOGUE**  
Composez le 1-800-668-6888
- EN LIGNE**  
[www.bureauengros.com](http://www.bureauengros.com)

**Pour le magasin BUREAU EN GROS le plus près et les heures d'ouverture, composez le :**

**1-800-668-6888**

**BUREAU EN GROS**

rien de plus simple. MC

Il se peut que certains articles ne soient pas offerts pour la livraison ou en ligne. Valable jusqu'au 16 mars 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Selon un rapport du Conference Board

# Le système de santé n'est pas viable tel quel

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le système de santé n'est pas viable dans sa forme actuelle, affirme le Conference Board dans un rapport rendu public hier. Alors que le système a coûté 121 milliards l'an dernier, il faudrait y injecter plus de 5 milliards par an-

née simplement pour maintenir à niveau les services existants, selon le Conference Board. C'est une augmentation de 4,1 %, plus du double du taux d'inflation. L'étude est plus pessimiste que le rapport Romanow, selon lequel le système actuel était viable, à condition qu'il fasse l'objet d'une réfor-

me et qu'il bénéficie d'une hausse du financement fédéral. « Certaines provinces pourraient consacrer au-delà de 50 % de leur budget à la santé d'ici 2020, juste comme la poussée démographique des personnes âgées commencera à se faire sentir dans le système », note le rapport du Conference

Board, selon lequel cela touche au cœur de la croyance que le système de santé constitue un bien public destiné à tous ceux qui en ont besoin — sans égard à leur capacité de payer. Par contre, un rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé, un organisme fédéral-provin-

cial, datant de décembre, avançait que les coûts de la santé peuvent être contrôlés. « Des études canadiennes indiquent que les effets de la croissance démographique et du vieillissement seront graves (...) dans le contexte d'une économie en croissance », dit l'Institut.

## Bientôt, le litre d'essence à plus de 90¢

LE SOLEIL

Vous pensiez que le sommet était atteint ? Le prix de l'essence pourrait continuer à grimper et défoncer les 0,90 \$ le litre au printemps, ont prévenu hier des experts de l'industrie.

« Les inventaires d'essence demeurent serrés et les prix du pétrole ont encore grimpé en février. Il y a une forte probabilité d'une augmentation additionnelle des prix de l'essence ce printemps », a prévenu hier l'Energy Information Administration. Le bras statistique et analytique du département américain de l'Énergie prévoit que le prix de l'essence atteindra un sommet de 1,83 \$ US le gallon au printemps. Il ajoute que la moyenne des prix pour la saison estivale (avril à septembre) se situera à 1,74 \$ US, le plus haut niveau jamais atteint en termes nominaux. « Ce sera un record en terme de dollar et le niveau le plus élevé atteint depuis 1985 en tenant compte de l'inflation », précise l'EIA.

Le Québec et le Canada ne devraient pas échapper à la hausse. « Il est bien possible que vous passiez au-dessus des 0,90 \$. Vous êtes déjà près. Certains parlent de 1 \$ le litre, mais c'est un scénario auquel nous ne souscrivons pas », a indiqué au Soleil Michael Irving, président de MJ Ervin & Associates. La société de Calgary est spécialisée dans les prix des produits pétroliers au Canada et traque aussi le marché du Québec.

Le litre d'essence ordinaire cotait hier à Québec à 85,4¢, après avoir touché 88,4¢ la fin de semaine dernière.

Les analystes citent plusieurs facteurs pour expliquer la récente poussée des prix à la pompe.

En février, les inventaires d'essence ont diminué de 1,4 million de barils aux États-Unis, alors qu'en temps normal ils augmentent de 0,2 million. Les inventaires sont maintenant 4,1 % sous la normale historique, selon les chiffres de la maison Merrill Lynch.

La majeure partie de la récente flambée provient cependant de la hausse marquée du prix du baril de pétrole. Dans la basse fourchette des 30 \$ il y a quelques semaines, le prix du baril Western Texas Intermediate (WTI) a défoncé cette semaine les 37 \$ US.

La plupart des analystes ne croient pas que le prix du brut continuera d'augmenter dans les prochaines semaines. Il pourrait même baisser. « Mais probablement pas suffisamment pour faire baisser le prix de l'essence. Nous allons entrer dans la saison des promenades automobiles (*driving season*), ce qui pèsera sur les inventaires d'essence et créera une pression supplémentaire à la hausse », dit Michael Irving.



Un monde de différence

## L'utilitaire sport le plus puissant de sa catégorie.

Avec 250 chevaux sous le capot.



### Le VUE V6 TA 2004 de Saturn

**349\$<sup>‡</sup>** OU **29 135\$\***  
/MOIS/LOCATION 48 MOIS 2775 \$ COMPTANT

A PARTIR DE  
**29 135\$\***  
PDSF  
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

- V6 3,5 litre 250 hp
- Boîte automatique 5 vitesses
- Verrouillage des portes/glaces/rétroviseurs à commande électrique

- Roues de 16 po en alliage
- Système antiblocage avec traction asservie
- Capacité de remorquage de 1587,6 kg (3500 lb)

Caractéristiques	VUE V6 TA de Saturn	Hyundai Santa Fe GL V6	Mazda Tribute LX V6	Honda CR-V Ex
Puissance de série	250	173	200	160
Boîte de vitesses	Automatique 5 vitesses	Automatique 4 vitesses	Automatique 4 vitesses	Manuelle 5 vitesses
Consommation de carburant sur la route (appr.)	7.8 L / 100 km	8.3 L / 100 km	8.8 L / 100 km	8.6 L / 100 km
Empattement (pouces)	106.6	103.1	103.1	103.1
Longueur hors tout (pouces)	181.3	177.2	173.0	178.6
Poids à vide en ordre de marche	3,478 livres	3,737 livres	3,321 livres	3,287 livres
Panneaux de carrosserie en polymère	✓	✗	✗	✗
Roues en alliage de 17 pouces en option	✓	✗	✗	✗
Système antiblocage avec traction asservie	✓	✗	✗	✗

### Le VUE 4 cylindres 2004 de Saturn

**259\$<sup>‡</sup>** OU **22 745\$\***  
/MOIS/LOCATION 48 MOIS 2900 \$ COMPTANT

A PARTIR DE  
**22 745\$\***  
PDSF  
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

- Ecotec 2,2 litre 143 hp
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Direction à assistance électrique

- Roues de 16 po
- Banquette arrière rabattable divisée 70/30



### La berline ION 2004 de Saturn

- Ecotec 2,2 litre 140 hp
- Boîte manuelle Getrag 5 vitesses
- Direction à assistance électrique

- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40

**169\$<sup>‡</sup>** OU **14 785\$\***  
/MOIS/LOCATION 48 MOIS 2050 \$ COMPTANT

A PARTIR DE  
**14 785\$\***  
PDSF  
TRANSPORT EN SUS (975 \$)

Retrouvez ces véhicules et ces offres spéciales sur saturncanada.com



Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. \*‡ Ces offres sont d'une durée limitée, s'excluent mutuellement, et s'appliquent aux modèles 2004 neufs en stock suivants : VUE TA V6 1SD, VUE 1SA et ION 1 1SA de Saturn. Le transport (975\$), l'immatriculation, l'assurance, PPSA, les frais d'administration et les taxes ne sont pas incluses. ‡ Pour un bail de location de 48 mois, les taux d'intérêt pour les VUE TA V6 1SD, VUE 1SA et ION 1 1SA de Saturn sont de 3,9 % et 1,4 %. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. Le montant total de l'obligation pour les exemples cités est de 19 532 \$ pour le VUE TA V6 1SD, de 15 345 \$ pour le VUE 1SA et de 10 166 \$ pour l'ION 1SA. Si vous désirez acheter votre véhicule Saturn 2004 au terme du bail de location, les montants respectifs seront de 13 897 \$, 10 957 \$ et 6 146 \$, taxes en sus. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais pour chaque kilomètre excédentaire étant de 12 cents. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. D'autres options de location sont disponibles. \*‡ L'immatriculation, l'assurance, les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA, les frais d'administration, les droits, les taxes environnementales et les autres taxes ne sont pas incluses. \*‡ Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. L'offre s'applique uniquement aux véhicules livrés au plus tard le 31 mars 2004. Offres sujettes à modification sans préavis. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être nécessaire. Cette offre s'applique uniquement aux clients au détail admissibles. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée à d'autres offres. Voyez votre détaillant participant pour les conditions et les détails.

**LOTO QUÉBEC** Résultats  
Tirage du 2004-03-09  
02 05 07 10 22 23 27 29 32 34  
38 41 42 44 45 50 51 53 60 69

**Extra**  
Tirage du 2004-03-09  
188 4182 NUMÉRO 700970

**MEUBLES ANDRÉ PERRAULT**  
Le Chic de l'ouest au prix de l'est  
Le cuir fabriqué au Québec à votre portée  
Trois étages d'idées à parcourir...  
Shermag  
3960, rue Bélanger Est, Mtl.  
Fermé le dimanche  
Tél.: 514-725-5245  
Meubles du Québec

# MONDE

## Les chercheurs français descendent dans la rue



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE  
PARIS

Ce n'est plus un malaise, c'est le ras-le-bol chez les chercheurs français. Le mécontentement qui couvait depuis une année, et s'était accéléré depuis deux mois, a explosé hier à Paris, lorsque des milliers de chercheurs ont convergé vers l'hôtel de ville. À l'extérieur, ils étaient 4000 ou 5000 mille à brandir des banderoles réclamant des créations de postes et la démission de la ministre de la Recherche scientifique, l'ancienne spationaute Claudie Haigneré.

À l'intérieur, environ 2000 directeurs de recherche se mettaient d'accord pour mettre à exécution leur menace de démission « administrative », l'équivalent d'une grève larvée à durée indéterminée. Cela leur permettrait de « gripper le système » sans pour autant mettre en péril les projets de recherche en cours.

Parmi ces démissionnaires, on retrouve plusieurs grands noms de la recherche française, tels Axel Kahn et Jacques Testart. Entre-temps, la pétition *Sauvons la recherche* lancée en janvier en était environ à 65 000 signataires. On estime à un peu plus de 100 000 les chercheurs du secteur public, et à un peu moins de 60 000 ceux qui travaillent dans le privé, moins concernés par le mouvement.

Une grande fraction des chercheurs français sont donc mobilisés contre le gouvernement Raffarin. Les raisons du malaise sont multiples, et c'est plutôt une accumulation de griefs dans les 18 derniers mois qui a mené à l'explosion actuelle. Sans qu'on puisse parler de coupes brutales, des crédits à la recherche publique ont été gelés en 2002 et 2003. On ne remplace plus en totalité les postes laissés vacants par les départs à la retraite. Et il est encore moins question de créer de nouveaux postes permanents.

Résultat : on trouve, par exemple, cette chercheuse en médecine, huit ans d'études universitaires, et qui, à 35 ans, n'a toujours pas de poste permanent : « On me propose un emploi précaire, dit-elle. Mais à la sortie de ce contrat, j'aurai encore plus de difficulté à me trouver un poste permanent parce que j'aurai 40 ans. »

Il y a également la modeste extrême des salaires : un chercheur de 40 ans, permanent du CNRS, de l'INSERM (médecine) ou de l'INRA (agronomie), touche le plus souvent moins de 2000 euros par mois, soit l'équivalent de 36 000 \$ CAN par année. Pour huit, parfois 12 années d'études universitaires. D'où la tentation bien réelle, pour les meilleurs éléments, de partir en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, où ils gagnent de trois à cinq fois plus qu'en France, mais sans sécurité d'emploi.

Le mouvement de coordination de Sauvons la recherche demandait au gouvernement de faire un geste pour éviter cette démission massive des directeurs. D'une part, le versement immédiat des crédits gelés, c'est-à-dire 468 millions d'euros (750 millions de dollars). De l'autre, la création de 550 nouveaux postes — c'est-à-dire la titularisation d'autant de postes précaires.

Le gouvernement Raffarin a décidé en janvier de lâcher 237 millions — l'équivalent des crédits gelés de 2003 —, mais est resté inflexible sur les créations de postes. Lors d'une rencontre avec la coordination, il s'est contenté de promettre une rallonge de trois milliards d'euros d'ici à 2007, à partir de 2005. Une promesse fort vague que les chercheurs ont jugée « insultante ».

Il est vrai que, le mois dernier, le gouvernement Raffarin se déclarait favorable à une forte baisse de la TVA pour les restaurateurs, et que cette mesure, à elle seule, équivalait à un « cadeau » fiscal de quatre ou cinq milliards d'euros par année. Mais les restaurateurs — tout comme les commerçants et les agriculteurs — représentent une clientèle qui vote massivement à droite aux élections. Et les chercheurs, eux, voteront toujours massivement à gauche.

## Cisjordanie Coup de semonce



Un soldat israélien tire des balles de caoutchouc contre des manifestants palestiniens qui protestaient hier à Ramallah, en Cisjordanie, contre la construction du mur de séparation érigé par Israël.

PHOTO AFP

## Kerry surfe sur une vague de mécontentement contre Bush



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON

Les électeurs démocrates semblent pour l'instant avoir misé sur le bon poulain en sélectionnant John Kerry pour affronter George W. Bush. Deux sondages publiés hier démontrent que le sénateur du Massachusetts devance le président dans les intentions de vote.

Si l'élection présidentielle avait lieu ces jours-ci, Kerry triompherait avec 52 % des voix contre 44 % pour Bush, indique un sondage effectué par la firme Gallup pour le compte du quotidien *USA Today* et du réseau CNN.

La maison de sondage révèle que Kerry répond aux préoccupations les plus criantes des Américains. Il est plus populaire que son adversaire lorsqu'il est question d'économie, de santé, d'éducation et de sécurité sociale. Bush, qui se présente comme un « président de guerre », est mieux perçu par les électeurs en matière d'affaires étrangères et de sécurité.

Or, pour 65 % des personnes interrogées, c'est l'économie qui sera l'enjeu le plus important lors du vote (c'était une priorité pour 53 % des Américains en janvier). Uniquement 26 % des personnes interrogées mettent le terrorisme en tête de leurs préoccupations. Mauvaise nouvelle pour Bush puisqu'elles étaient 32 % à le faire il y a deux mois.

### La bête noire de Kerry

La semaine dernière, Kerry s'est assuré de pouvoir affronter le président américain en novembre prochain. Il a remporté une victoire éclatante sur ses rivaux dans neuf des 10 États consultés lors du supermardi, obtenant une avance insurmontable quant au nombre de délégués nécessaires pour triompher.

Même si ses rivaux démocrates sont au tapis, Kerry ne doit pas seulement craindre les républicains. Ralph Nader lui met aussi des bâtons dans les roues. Selon Gallup, le

### 61 % des électeurs enregistrés ont dit au *Washington Post* qu'ils voteront avant tout « contre » Bush.

candidat indépendant — que plusieurs jugent responsable de la défaite d'Al Gore en 2000 —, arrache 2 % des voix de Kerry. Dans une course à trois, l'avance du sénateur sur Bush serait donc réduite à six points de pourcentage, soit 50 % contre 44 %.

Pour le président, l'un des éléments les plus troublants des sondages publiés hier est le fait que 57 % des Américains affirment qu'après « quatre ans de George W. Bush, nous avons besoin d'élire un président qui peut placer la nation dans une nouvelle direction ».

À l'opposé, 41 % souhaitent que leur pays reste dans la voie choisie par le président, démontre le sondage mené par le *Washington Post* et le réseau ABC. Une étude selon

laquelle Nader ferait fondre de trois points de pourcentage l'avance de Kerry sur Bush, la lutte devenant par conséquent très serrée : 48 % contre 44 %.

### Du rodéo à la commission

Les données dévoilées confirment que Bush n'a pas tort de prendre son rival au sérieux. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la Maison-Blanche a annoncé hier que le président « va répondre à toutes les questions » des responsables de la commission parlementaire sur les attaques terroristes du 11 septembre 2001.

Initialement, le témoignage de Bush ne devait pas durer plus d'une heure, mais ce choix a été vertement critiqué par Kerry Lundi.

Le sénateur s'est demandé pourquoi le président ne pouvait pas répondre plus longtemps aux questions des parlementaires alors qu'il « a le temps d'aller à un rodéo », ce qu'il

faisait ce jour-là. Les critiques de Bush visant à miner la crédibilité de son rival démocrate ne sont pas non plus innocentes. Lundi soir, il lui a reproché d'avoir des convictions qui « ne durent jamais très longtemps » sur plusieurs enjeux.

Les sondages montrent que Kerry surfe sur une vague de mécontentement à l'encontre du président et que la valeur de sa propre candidature ne convainc pas encore assez.

Car 61 % des électeurs enregistrés ont dit au *Washington Post* qu'ils voteront avant tout « contre » Bush. Et il n'y a que 38 % des électeurs qui sont prêts à voter avant tout « pour » le sénateur du Massachusetts.

**ACURA EL 2004**  
financement à la location et à l'achat.  
**4,8 %**

### Vos admirateurs croiront que vous avez payé beaucoup plus.

Location à partir de  
**248 \$\*** par mois  
48 mois

Comptant	Paiement
3 438 \$	248 \$*
2 568 \$	268 \$*
0 \$	318 \$*

#### Incluant :

- moteur VTEC™
- climatisation automatique
- chaîne stéréo AM/FM/CD à 6 haut-parleurs
- roues en alliage

Transport et préparation inclus  
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km



**GALERIES ACURA**  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
www.galeriasacura.com

**ACURA GABRIEL**  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
www.gabriel.ca/acura

**LUCIANI ACURA**  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
www.lucianiacura.com

**ACURA BROSSARD**  
9100, boul. Taschereau O.  
Brossard  
(450) 659-1616  
www.acurabrossard.com

**ACURA DE LAVAL**  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
www.acuralaval.com

**ACURA PLUS**  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(450) 435-4455  
www.acuraplus.com

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3564E) 2004 neuve. Un acompte de 3 438 \$ vous donne un versement mensuel de 248 \$ et un total des paiements de 15 342 \$. Un acompte de 2 568 \$ vous donne un versement mensuel de 268 \$ et un total des paiements de 15 432 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 318 \$ et un total des paiements de 15 264 \$. Taux de location annuel de 4,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. **OFFRE DE FINANCEMENT À L'ACHAT D'UNE DURÉE LIMITÉE**, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 4,8 % pour l'Acura EL (modèles ES3564PB, ES3664PB, ES3584PB, ES3684PB) 2004 neuve. S.A.C., périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 \$. Paiements mensuels de 458,78 \$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 2 021,44 \$. Total des paiements de 22 021,44 \$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (900 \$), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 2 au 31 mars 2004.

LE TOUR  
DU GLOBE

HAÏTI

Aristide se plaint  
à Ashcroft

L'avocat américain du président haïtien déchu Jean-Bertrand Aristide a demandé hier au ministre américain de la Justice, John Ashcroft, d'enquêter sur les circonstances du départ de M. Aristide et de sa femme Mildred Trouillot Aristide, qui est citoyenne des États-Unis. L'avocat estime qu'il y a eu « violation des lois américaines par des responsables américains » avec « l'enlèvement » du président Aristide « à bord d'un avion appartenant tout ou partie aux États-Unis ». Par ailleurs, l'Union africaine a jugé hier « anticonstitutionnel » le départ de M. Aristide, tandis que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a estimé qu'il n'y avait pas eu de « coup d'État » en Haïti. *d'après AFP*

PAKISTAN

## Test nucléaire

Le Pakistan a procédé hier au tir d'un missile balistique sol-sol de portée de 2000 kilomètres, appelé Shaheen II, capable d'emporter une charge nucléaire, témoignant de la volonté d'Islamabad de maintenir son programme de dissuasion nucléaire, alors que le Pakistan et l'Inde sont engagés dans un processus de rapprochement et de paix. Depuis leur indépendance en 1947 à la partition de l'Empire britannique des Indes, Pakistan et Inde se sont livrés trois guerres et les deux pays sont devenus en 1998 des puissances nucléaires déclarées. *d'après AFP*

GUANTANAMO

Britanniques  
libérés...  
puis arrêtés

Quatre des cinq prisonniers britanniques relâchés hier par les autorités américaines de la base de Guantanamo, à Cuba, ont été arrêtés à leur retour en Grande-Bretagne et le cinquième a été placé en détention dans le cadre de la loi antiterroriste. Les arrestations ont eu lieu à bord même de l'avion de la Royal Air Force, en vertu de « la section 41 de la loi antiterroriste de 2000 relative à une implication présumée dans l'organisation, la préparation ou l'instigation d'actes de terrorisme ». Quatre autres Britanniques sont encore retenus à Guantanamo où sont enfermées quelque 650 personnes originaires de 42 pays, pour la plupart capturées en Afghanistan. *d'après AFP*

ÉTATS-UNIS

Sentence de mort  
confirmée

Le juge Leroy Millette, de Manassas en Virginie, a confirmé hier la condamnation à mort prononcée le 24 novembre contre John Allen Muhammad, reconnu coupable dans la série de 10 meurtres qui avaient terrorisé les habitants de la région de Washington à l'automne 2002. Les victimes étaient choisies au hasard par John Muhammad et son jeune complice, John Malvo. Ce dernier, âgé de 17 ans à l'époque des faits, a également été reconnu coupable, au terme d'un autre procès en décembre, et le jury avait ordonné sa détention à perpétuité. Cette sentence doit aussi être entérinée par un juge. *d'après AFP*

IRAN

Pas de sanctions  
avant juin

Les États-Unis et l'Europe sont parvenus hier à une résolution de compromis stigmatisant l'Iran pour ne pas avoir déclaré certains aspects de son programme nucléaire mais repoussant jusqu'en juin d'éventuelles sanctions internationales. Le texte, soumis à l'Agence internationale de l'énergie atomique, condamne l'Iran pour avoir notamment omis de révéler en octobre qu'il disposait des plans d'une centrifugeuse sophistiquée destinée à enrichir de l'uranium. Il constate, « avec la plus vive inquiétude » que la déclaration de Téhéran « ne donne pas une image correcte, complète et finale » du programme nucléaire iranien. Le texte repousse à juin les réponses devant être apportées par l'Iran. *d'après AFP*

## CONFLIT TIBET-CHINE

Les sympathisants du dalai-lama  
souhaitent la médiation du Canada

MARC THIBODEAU

Le Canada se trouve dans une situation privilégiée pour jouer un rôle de médiateur entre la Chine et les représentants du dalai-lama, estime le Comité Canada Tibet, qui presse le premier ministre Paul Martin de s'engager en ce sens lors de la visite prévue du leader tibétain au pays en avril.

« Au minimum, il doit accepter de le rencontrer », estime le porte-parole du Comité, Tenzin Dargyal, qui voit dans ce conflit une occasion pour M. Martin de montrer le sérieux de son engagement en faveur de la paix mondiale.

Selon M. Dargyal, les liens « amicaux » qui existent entre la Chine et le Canada placent le gouvernement fédéral dans une position idéale pour favoriser une solution négociée.

L'annonce de dialogue survenue en 2002 après près de 10 ans de silence entre le gouvernement de Pékin et les représentants du dalai-lama, qui se sont rendus à deux reprises en Chine au cours des dernières années, est porteur d'espoir, estime M. Dargyal. « Mais il y a tellement de méfiance et de mésentente entre les deux parties que ça prend l'intervention d'un pays neutre et res-

pecté comme le Canada pour faire avancer les choses », dit-il.

Le porte-parole déplore que le premier ministre sortant, Jean Chrétien, n'ait jamais répondu à cette demande alors qu'il était en poste, même si plus d'une centaine de parlementaires ont signé une lettre demandant au gouvernement fédéral d'agir comme catalyseur

« Il y a tellement de méfiance et de mésentente entre la Chine et le Tibet que ça prend l'intervention d'un pays neutre et respecté comme le Canada pour faire avancer les choses. »

dans le dossier.

Au bureau du premier ministre Martin, on se contentait de dire hier que la demande de rencontre avancée par le comité est actuellement prise en compte et qu'une décision sera prise « en temps et lieu ».

L'importance des liens économiques qui existent avec la Chine n'est pas étranger à la réserve dont fait preuve le gouvernement canadien dans ce dossier.

Lors de son dernier jour au pouvoir en décembre, Jean Chrétien avait rencontré le premier ministre

chinois Wen Jiabao, en visite officielle au Canada. Ils ont annoncé à cette occasion leur volonté de doubler les échanges commerciaux entre les deux pays d'ici à 2010, objectif repris par le nouveau gouvernement de Paul Martin.

Alors qu'Ottawa maintient sa réserve, le dalai-lama se montre plutôt optimiste sur les chances de ré-

développement » entrepris dans la région autonome du Tibet par le gouvernement chinois aient des effets négatifs sur l'identité du peuple tibétain au plan de la culture, de la religion et de langue.

« De plus en plus de colons chinois s'installent au Tibet, ce qui a pour conséquence de marginaliser économiquement le peuple tibétain et de siniser sa culture. Les Tibétains ont besoin de constater une amélioration dans la qualité de leur vie quotidienne, de voir se restaurer leur environnement et de pouvoir décider librement de leur propre modèle de développement », souligne le dalai-lama, qui réclame une réelle autonomie pour le Tibet sans pour autant revendiquer son indépendance.

Selon un récent rapport de Human Rights Watch, les atrocités continuent contre les bouddhistes et les nationalistes tibétains et un grand nombre de moines demeurent incarcérés.

Parmi les prisonniers figurent le leader bouddhiste Tenzin Delek Rinpoché, condamné à mort pour « terrorisme » par les autorités chinoises.



## Vous avez bien vu.

Jumelez les photos identiques dans Memento, le nouveau jeu de loterie avec cédérom de Loto-Québec. Vous pourriez gagner jusqu'à 25 000 \$!



18 ans +

MISE SUR TOI  
1 866 SOS-JEUX

clubvoyages™

Participez au concours  
www.concoursmemento.com

et courez la chance de vous envoler vers Paris!

CANOE  
VOTRE RÉSEAU INTERNET

© QUEBECOR MEDIA

# ATTRAPEZ LA PIQÛRE DU VR !

**P**our sa 17e édition, le Salon des véhicules récréatifs réserve à ses visiteurs toute une surprise en présentant l'étonnante nouvelle vague de VR disponible sur le marché. Organisé par l'Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec (ACVRQ), ce Salon se tiendra au Stade olympique de Montréal, du 11 au 14 mars prochain et du 25 au 28 mars au Centre de foires de Québec.

mente Michel Côté, président de l'ACVRQ. « Et comme en témoignent la Tab, coccinelle des VR, la caravane à sellette Cargo ou la Casette, la nouvelle génération de véhicules récréatifs a une allure résolument plus moderne et correspond vraiment aux besoins de tous les fervents amateurs de plein air et de liberté » ajoute monsieur Côté.

**Muni de votre carte de presse, présentez-vous avec ce communiqué à l'accueil, il vous servira de laissez-passer.**

Pour de plus amples informations, visitez le site Internet: [www.salonvr.com](http://www.salonvr.com)

## Les véhicules récréatifs prennent un coup de jeune!

Designs uniques, couleurs vives, aménagements confortables et modernes, les véhicules récréatifs cuvée 2004 balayent l'image vieillotte de la roulotte d'antan. C'est pour répondre à la demande sans cesse grandissante de la clientèle que les constructeurs ont fait subir une véritable cure de rajeunissement à toutes les gammes de VR. Avec près de 400 modèles différents, présentés par 27 exposants, le Salon des véhicules récréatifs fait la démonstration que ce marché est en pleine expansion.

En effet, au cours des dernières années, l'ACVRQ a constaté qu'un réel virage s'est amorcé. « En 2002, les ventes nationales au détail ont atteint 2,4 milliards de dollars. Il faut dire qu'aujourd'hui, les VR sont à la portée de toutes les bourses, avec des modèles vendus à partir de 5 000 \$ », com-

## Le Salon des VR s'associe au film Camping sauvage

Pour donner davantage le goût des vacances aux visiteurs, l'ACVRQ a associé le Salon des VR au film *Camping sauvage*. Cette comédie québécoise, qui sera sur les écrans cet été, met en vedette Guy A. Lepage et Sylvie Moreau. Des extraits du film ainsi que des éléments de décor seront présentés en avant-première. De plus, cet été, chez les concessionnaires participants, se tiendra une foule d'activités autour du film et de sa sortie.

Le Salon des VR ouvre ses portes le **jeudi 11 mars à 11h**. Le prix d'admission général est de 11 \$ et donne droit à un coupon rabais de 20 \$ sur tout achat de 100 \$ et plus chez nos marchands participants. Les visiteurs du 17e Salon des VR auront la chance de gagner plusieurs prix, entre autres : 5 000 \$ de crédit applicable à l'achat d'un VR, une Chevrolet Aveo 2004 et plus de 75 000 \$ en argent.



# Salon des véhicules récréatifs 2004

Du 11 au 14 mars 2004  
Au Stade olympique de Montréal

**FLEETWOOD**  
Dorval  
610 O'Connell  
Dorval, QC  
(514) 631-3728

**A & P**  
Véhicules Récréatifs  
Recreational Vehicles  
Venez nous visiter au Salon des Véhicules Récréatifs

**Coleman**  
St-Luc  
999 boul. St-Luc  
St-Luc, QC

**STADE OLYMPIQUE DU 11 AU 14 MARS**

**Spécial Salon**  
Rabais de \$1000\* applicable sur accessoires

Rabais instantané de \$650\* à l'achat d'une tente-roulotte

\* Voir détails et conditions sur place

**Sans Frais: 1-877-631-3728**

[www.aetpvr.com](http://www.aetpvr.com)

[msantini@sympatico.ca](mailto:msantini@sympatico.ca)

## MOTORISÉS LEBLANC SAGUENAY inc. est né le 1<sup>er</sup> mars 2004 de la fusion d'AUTOS CARAVANES SAGUENAY et de MOTORISÉS LEBLANC.

### VOYEZ LES PRODUITS QUE LA FUSION NOUS PERMET DE VOUS OFFRIR !

<b>MOUNTAIN AIRE</b>	<b>KONTRY STAR</b>	<b>NORTHERN STAR</b>	<b>DUTCH STAR</b>	<b>SCOTTSDALE</b>	<b>SIGNATURE</b>	
<b>EMPRESS</b>	<b>COMMANDER</b>	<b>EMBASSY</b>	<b>FIESTA</b>	<b>AMERICAN EAGLE</b>	<b>AMERICAN TRADITION</b>	
<b>REVOLUTION</b>	<b>PACE ARROW</b>	<b>SOUTHWIND</b>	<b>SCENIC CRUISER</b>	<b>ATRIUM</b>	<b>YELLOWSTONE</b>	
<b>FRIENDSHIP</b>	<b>SUN VOYAGER</b>	<b>ULTRA SUPREME</b>	<b>INDEPENDANCE</b>	<b>DOLPHIN</b>	<b>SEA BREEZE</b>	
<b>TRADEWINDS</b>	<b>TROPICAL</b>	<b>REGENCY</b>	<b>BT CRUISER</b>	<b>FREE SPIRIT</b>	<b>TOPAZ</b>	

Venez admirer notre gamme complète de véhicules récréatifs aux Salons du VR de Montréal et Québec et profitez d'une promotion unique en Amérique!

**POUR CÉLÉBRER CETTE IMPORTANTE FUSION**

Recevez une Chevrolet AVEO GRATUITE à l'achat d'un diesel «Pusher» neuf à un salon. En plus: TIRAGE d'une AVEO parmi les acheteurs aux Salons\*.

**FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER !**

4 PLACES D'AFFAIRES pour mieux vous servir!

<b>LAVAL</b> 1275, boul. des Laurentides Tél.: (514) 383-8585 1-800-383-8586	<b>ST-NICOLAS</b> 594, ch. Olivier Tél.: (418) 836-4800 1-866-736-4800	<b>NEUVILLE</b> 991, Rg 2 Est, Tél.: (418) 876-3316 1-800-854-3316	<b>SAGUENAY</b> 2728, boul. Talbot, Tél.: (418) 696-5000 1-888-909-5555
---	---	---	--

[www.motorisesleblancsaguenay.com](http://www.motorisesleblancsaguenay.com)

Location de motorisés à court terme  
1-888-990-7460

## PERSONNE N'EN FAIT PLUS POUR VOUS !

\* À l'achat (au Salon de Montréal ou de Québec) de l'une des unités neuves suivantes: motorisés à essence, Free Spirit, caravanes ou caravanes à sellette (Fifth Wheel). Le tirage sera supervisé par la firme Price Waterhouse.

## Motorisés Leblanc Saguenay

# Un nouveau chef de file du véhicule récréatif est né au Québec

Un nouveau meneur du véhicule récréatif est né au Québec. Après d'intenses négociations Autos Caravanes Saguenay, une entreprise en pleine expansion, a acquis le Groupe Leblanc, jusqu'ici le chef de file du véhicule récréatif au Québec, pour former Motorisés Leblanc Saguenay.

Comme le dit le président de l'entreprise, M. Pascal Gaudet, «Leblanc est au motorisé, ce que Frigidaire est au réfrigérateur», c'est-à-dire un commerce à la réputation bien établie qui domine nettement son marché. À cette tradition d'excellence, M. Gaudet y joindra le dynamisme de Saguenay qui, en sept ans, a été en mesure de s'imposer sur le marché très spécifique du véhicule récréatif.

La nouvelle entreprise compte quatre points de vente au Québec: Neuville et Saint-Nicolas en banlieue de Québec, Saguenay et Laval. Pour 2004, M. Gaudet prévoit un chiffre d'affaires de quelque 50 millions \$ et la vente de quelque 1500 unités.

### Neuf franchises

Motorisés Leblanc Saguenay détient neuf franchises de grande renommée, soit Four Winds, Gulfstream, National, Newmar, Fleetwood, Triple E, American Coach, Leisure Travel et Dynamax.

Depuis 25 ans, M. Gaudet oeuvre comme concessionnaire automobile GM sur la Côte-Nord, plus précisément à Port-Cartier et à Sept-Îles.

Dans le domaine de l'autocaravane, il a développé dès la fondation de l'entreprise en 1997 la personnalisation des véhicules récréatifs, ce qui est devenu sa marque de commerce. «Nous vendons du sur mesure, explique-t-il. Nos clients ont des goûts précis qui ne correspondent pas toujours aux critères de la fabrication en série.»

Pour ce faire, toute une équipe d'artisans oeuvre dans ses ateliers pour effectuer les modifications et les ajouts demandés par la clientèle : équipements électroniques, ébénisterie, peinture extérieure spéciale, accessoires divers, etc.

«La plupart des commerçants ne sont pas intéressés aux modifications, précise-t-il, ça prend un certain volume, de l'outillage spécialisé, mais surtout des artisans compétents, capables de travailler dans des espaces exigus.»

### Une passion

«C'est une passion, confie-t-il. J'en rêve la nuit, j'adore ce domaine d'activité, c'est une clientèle intéressante et le secteur a tellement d'avenir!»

L'année dernière, l'entreprise de Saguenay inaugurerait un second point de vente à Saint-Nicolas, un investissement de près de 1 000 000 \$. M. Gaudet ne cachait pas qu'il était sur le point d'attaquer le marché montréalais quand l'occasion d'acquérir le Groupe Leblanc s'est présentée.

Pascal Gaudet a plein de projets pour sa nouvelle entreprise. Même s'il y a une fusion des deux points de vente de Saint-Nicolas, il conserve



tout le personnel et y agrandira les installations pour qu'elles correspondent exactement à sa philosophie d'affaires qui est d'offrir un véhicule personnalisé à ses clients.

### Au Salon des VR

Déjà, Motorisés Leblanc Saguenay constituera le point d'attraction du Salon des véhicules récréatifs qui ouvre ses portes demain à Montréal et le 25 mars à Québec. Plus de 25 véhicules seront exposés et pourront être visités et examinés sous toutes leurs coutures.

Pour célébrer sa fusion, la nouvelle entreprise offrira à tous les acheteurs d'une autocaravane à moteur diesel arrière, lors du Salon du VR, il s'agit du véhicule d'appoint, soit une Chevrolet Aveo 2004. Pour les autres acheteurs, il fera tirer un véhicule semblable à la fin des deux salons.

«Facile à acheter, un plaisir à posséder» constitue la devise de l'entreprise. Un motorisé peut faire l'objet d'un financement sur 20 ans et M. Gaudet précise que le taux d'intérêt, inférieur à 6 % ces

temps-ci, peut être garanti pour toute la durée du prêt.

Avec quatre points de vente, l'expérience et le dynamisme d'un personnel comptant plus d'une centaine de personnes, avec neuf franchises de produits réputés, la nouvelle entreprise a tous les atouts en main pour secouer le marché du véhicule récréatif dans l'Est du Canada. Comme le promet son président, Pascal Gaudet, «Regardez-nous bien aller, vous n'avez encore rien vu!»

# Qui sont les adeptes du véhicule récréatif ?

Quand on croise ces imposants véhicules motorisés tout rutilants sur l'autoroute, on ne peut s'empêcher de s'interroger : qui sont donc ces adeptes du véhicule récréatif ? Liberté en VR, un groupe de marketing qui bénéficie du soutien de l'industrie et qui fait la promotion du mode de vie en véhicule récréatif et de camping, s'est également posé la question. C'est la raison pour laquelle il a commandité une étude à l'échelle nationale auprès de quelque 1 000 propriétaires de véhicules récréatifs (et également auprès de personnes qui n'en possèdent pas) pour tenter d'y répondre. Les résultats ont été étonnants.

Tout d'abord, l'étude a révélé que les véhicules motorisés ne représentent qu'un faible pourcentage du total des véhicules vendus au Canada. En fait les roulettes, les tentes roulettes, les campeurs de fourgonnettes et les véhicules motorisés de classe C sont des modèles beaucoup plus courants, à tel point que plus de 3 millions de Canadiens en possèdent et en utilisent, un nombre sans cesse croissant. L'étude a également

déterminé que le revenu moyen de la plupart des adeptes du véhicule récréatif — 60 % d'entre eux gagnant entre 20 et 60 000 dollars — permettrait carrément de les considérer comme faisant partie de la classe moyenne au Canada.

Alors qui sont donc ces adeptes du véhicule récréatif ? 58 % des personnes interrogées étaient âgées de 18 à 55 ans. 90 % d'entre elles étaient mariées et 85 % ont indiqué qu'elles voyageaient régulièrement en compagnie de leur famille et de leurs amis.

De nombreux ménages ont indiqué qu'ils avaient commencé par acquérir une tente roulotte avant d'opter, leur famille s'agrandissant, pour un modèle plus grand pouvant être remorqué. L'étude a établi que 90 % de ces ménages utilisent des modèles à remorque et 10 % des véhicules récréatifs motorisés (de classe A, B ou C). Il a été déterminé que les familles plus jeunes ont plutôt tendance à acheter des véhicules récréatifs d'occasion (66 %) et à les garder plus longtemps, pour une période d'environ 6 ans et 9 mois. Une fois

de plus, ces chiffres indiquent l'importance de la notion de valeur, étant donné que l'âge moyen d'un véhicule récréatif au Canada est de 15 ans. Les propriétaires de VR gardent et utilisent leur véhicule — passant en moyenne 30,6 nuits par an sur la route — que ceux qui n'en possèdent pas ne passent en moyenne que 14,3 nuits à l'extérieur de leur domicile.

Les informations obtenues sur les couples dont les enfants ont quitté la maison indiquent qu'ils ont environ 56 ans. Ces adeptes du véhicule récréatif, à la veille de prendre leur retraite, sont ceux qui dépensent le plus et qui possèdent les modèles les plus neufs,

l'âge moyen de leur véhicule étant d'environ 6 ans. Ce sont eux qui sont les plus susceptibles de faire l'acquisition de modèles neufs (42 %) et qui ont les revenus les plus élevés, atteignant en moyenne 55 700 dollars par rapport à 48 800 dollars par an pour les familles plus jeunes interrogées. Ces couples possèdent également la plupart des modèles motorisés de classe A, ces énormes véhicules motorisés rutilants semblables à des autobus qui laissent béats d'admiration.

Il semblerait donc qu'en faisant l'acquisition d'un véhicule récréatif, les gens font un investisse-

ment à long terme et qu'ils s'engagent à suivre un mode de vie particulier à plus long terme. En fait, au Canada, le nombre de véhicules récréatifs par tête d'habitant est supérieur à celui aux États-Unis (13 % des ménages au Canada et 10 % aux États-Unis). Les résultats de l'enquête ont également démontré qu'à chaque étape de leur vie, les adeptes du véhicule récréatif avaient le sentiment que leur véhicule contribuait davantage à leur qualité de vie et au fur et à mesure que leurs besoins se modifiaient; la majorité d'entre eux restaient des adeptes tout au long de leur vie.

**À voir au Stade Olympique, le motorisé le plus vendu au Québec!**

Salon des Véhicules Récréatifs de Montréal  
11-12-13-14 Mars 2004  
Kiosque 680

Disponibles en trois longueurs: 16, 18 et 20 pieds; et 12 aménagements au choix!

**Safari Condo**  
Rens.: 1 877 806-3666  
www.safaricondo.com

## Attrapez la piqûre du VR!

- Plus de **400 véhicules récréatifs** sous un même toit.
- Découvrez tous les **modèles 2004**.
- Crédit** disponible sur place.
- Chaque entrée au prix régulier donne droit à un **bon d'achat\*** d'une **valeur de 20 \$**. Profitez-en!

## Salon des véhicules récréatifs 2004

Montréal  
Du 11 au 14 mars 2004  
Au Stade olympique de Montréal

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)	HEURES D'OUVERTURE	
Adultes : .....11 \$	Judi 11 mars	de 11 à 21 h
Âge d'or et étudiants : .....9 \$	Vendredi 12 mars	de 10 à 22 h
6 à 12 ans : .....3 \$	Samedi 13 mars	de 10 à 22 h
0 à 5 ans : .....Gratuit	Dimanche 14 mars	de 10 à 17 h
Prévente : .....7,48 \$		

Pour information : [www.salonvr.com](http://www.salonvr.com)

**PARTICIPEZ AU CONCOURS La piqûre du VR!**

Courez la chance de gagner **5 000 \$** de crédit applicable à l'achat d'un véhicule récréatif.\*\*

**EN PRIMEUR!**

Découvrez l'envers du décor de la comédie de l'été **Camping Sauvage**, un film mettant en vedette **Guy A. Lepage** et **Sylvie Moreau**.

\*Ce bon d'achat est applicable à tout achat de 100 \$ et plus.  
\*\*Aucun achat requis. Question d'habileté mathématique requise. Du 11 au 19 mars 2004. Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Tirage le 16 avril 2004. Règlement disponible sur place et au [www.salonvr.com](http://www.salonvr.com).

# Un rapport met en cause Kagame dans l'assassinat de l'ex-président du Rwanda

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Un rapport réalisé dans le cadre de l'enquête française sur l'attentat qui a coûté la vie le 6 avril 1994 au président rwandais Juvénal Habyarimana, met en cause l'actuel président Paul Kagame, désigné comme principal décisionnaire de l'attaque, selon le journal *Le Monde*.

Cet attentat avait marqué le début du génocide déclenché par les partisans hutus du président Habyarima-

na contre la minorité tutsie, qui a fait près d'un million de morts. Paul Kagame commandait à l'époque une structure clandestine du Front patriotique rwandais (FPR, ex-mouvement rebelle tutsi maintenant au pouvoir) chargée d'actes de commando, dont cet attentat.

Le rapport dont *Le Monde* fait état est l'oeuvre de la Division nationale antiterroriste (DNAT) et est destiné au juge antiterroriste parisien Jean-Louis Bruguière qui préside l'enquê-

te judiciaire ouverte en mars 1998, suite au dépôt d'une plainte par la famille d'un pilote français de l'avion.

Le 6 avril 1994 à Kigali, vers 20h30, un Falcon 50 en phase d'atterrissage transportant notamment le président Habyarimana, son homologue burundais Cyprien Ntaryamira et plusieurs hauts responsables des deux pays, avait été atteint par des missiles sol-air.

À l'époque, le quartier général de la branche armée du FPR se trouvait à

Mulindi, à quelque 50 kilomètres de Kigali. Les troupes rebelles stationnées dans la capitale étaient gardées par les Casques bleus de l'ONU.

Sur les auteurs de l'attentat, une première hypothèse désignait des extrémistes hutus opposés à un partage du pouvoir avec la rébellion tutsie du FPR, mais le rapport de la DNAT se fonde notamment sur les témoignages de dissidents exilés du FPR, pour privilégier une deuxième piste, qui met en cause le président Kagame.

Le quotidien rapporte qu'un membre du « network commando », placé sous les ordres du général Kagame et chargé de l'attentat, s'est expliqué sur l'hypothèse que le FPR ait pu sacrifier, pour sa prise de pouvoir, les « tutsis de l'intérieur ». « Les Tutsis de l'intérieur étaient des ennemis potentiels qu'il fallait éliminer au même titre que les hutus pour prendre le pouvoir », a affirmé, selon *Le Monde*, ce témoin, le capitaine Abdul Ruzibiza.

Paul Kagame a toujours nié que lui-même ou le FPR aient joué le moindre rôle dans l'attentat. Le rapport n'apporte « aucune preuve nouvelle pour étayer des accusations qui datent au moins du mois de mars 1998 », a affirmé hier un porte-parole du FPR.

## Point nécessaire de se désâmer.

Machine-à-images  
ExpressVu

0

\$

après  
rabais\*

Installation comprise\*\*

Système ExpressVu<sup>MC</sup> 3120

- Service 100 % numérique.
- Accès à plus de 300 canaux et 15 forfaits thématiques avantageux.



Et bien simple.<sup>MC</sup>

1 87 SOUCOUPÉ www.bell.ca/satellite Magasins Espace Bell

Espace Bell Dumoulin BRAULT & MARTINEAU LA CABINE TELEPHONIQUE FUTURESHOP RadioShack CENTRE HI-FI audio centre ÉLECTRONIQUE HI-FI WILDA MICROSYSTEM

Certaines conditions s'appliquent. Offre en vigueur jusqu'au 4 avril 2004. Système(s) installé(s) et activé(s) obligatoirement avant le 18 avril 2004. Le service ExpressVu est offert aux clients résidentiels, là où l'accès et la visibilité directe le permettent. Prix/offre sujets à changement/annulation sans préavis. L'offre ne peut être combinée avec aucune autre offre ExpressVu. Détails chez les détaillants participants ou sur [www.bell.ca/satellite](http://www.bell.ca/satellite). Taxes toujours en sus. La signature d'un contrat, et la présentation d'une pièce d'identité avec photo et d'une carte de crédit sont nécessaires à l'achat du système et à l'ouverture d'un compte ExpressVu. Des frais s'appliquent si le client décline sa programmation sous le niveau minimum requis ou résilie son engagement avant la fin.

\*Prix net basé sur le prix suggéré de 199,99 \$ moins un rabais en magasin de 100 \$ et un crédit de 100 \$ qui sera appliqué à votre compte dans un délai de 6 à 8 semaines. Offre réservée aux nouveaux abonnés ExpressVu. Sujet à un engagement de programmation de 24 mois à un forfait admissible d'une valeur mensuelle minimum de 36,99 \$. \*\*L'installation professionnelle de base est incluse. Pour savoir si vous êtes admissible, appelez au 1 888 759-3474 ou visitez [www.bell.ca/installationincluse](http://www.bell.ca/installationincluse). ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

# L'événement

# Faites un bon coup



## 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT\*

ET

## AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS\*\*

SUR LES MODÈLES SÉLECTIONNÉS



Modèle EX-L illustré

PDSF : 15 895 \$\*\*

### La toute nouvelle SPECTRA LX 2005

## ENFIN ARRIVÉE!

- Moteur de 2,0 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • Deux coussins gonflables • Climatisation en option
- AM/FM/CD stéréo • Quatre haut-parleurs
- Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Roues de 15 po

LOCATION À PARTIR DE

# 199 \$\*

PAR MOIS/60 MOIS  
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS  
AVEC SEULEMENT 1 995 \$ DE COMPTANT  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

## OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT

À L'ACHAT DE TOUTE RIO OU SPECTRA 2004 NEUVE, OBTENEZ :

# 500 L

## D'ESSENCE GRATUITS\*\*

POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT



Modèle LS illustré

PDSF : 12 650 \$\*\*

### RIO S 2004

Elle vous en donne plus

- Moteur de 1,6 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • AM/FM/CD stéréo • Deux coussins gonflables
- Roues de 14 po avec enjoliveurs complets • Poutrelles latérales d'impact en acier • Support lombaire au siège du conducteur • Deux miroirs avec rabat dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE

# 159 \$\*

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS  
AVEC SEULEMENT 195 \$ DE COMPTANT  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU 0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT



Modèle EX-L illustré

PDSF : 25 595 \$\*\*

### SEDONA LX 2004

La sécurité de niveau mondial

- Moteur V6 de 3,5 L, DACT • Transmission automatique à 5 vitesses • Climatisation avant et arrière • Régulateur de vitesse • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance • AM/FM/CD stéréo • Glace foncée à l'arrière • Deux coussins gonflables • Dégivreur d'essuie-glaces • Deux portières coulissantes • Colonne de direction inclinable • Capacité de 7 places • 10 porte-boissons • Et plus encore

LOCATION À PARTIR DE 249 \$\* PAR MOIS/60 MOIS  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS



Modèle EX-V6 illustré

PDSF : 22 250 \$\*\*

### MAGENTIS LX 2004

L'élégance abordable

- Moteur de 2,4 L, DACT • Transmission Steptronic à 4 vitesses • Deux coussins gonflables avec détecteur de présence du passager • Climatisation • Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Déverrouillage des portes à distance avec alarme • AM/FM/CD stéréo • Régulateur de vitesse • Colonne de direction inclinable • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Miroirs éclairés dans les pare-soleil

LOCATION À PARTIR DE 215 \$\* PAR MOIS/60 MOIS  
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS



## LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

- GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM  
Garantie complète couvrant pratiquement tout le véhicule, pare-chocs à pare-chocs
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
- ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

La Garantie Avantage Plus 5-5-5 de Kia, applicable à tout véhicule Kia

Manufacturier	Couverture du véhicule ANS/KM	Garantie sur le groupe motopropulseur	Assistance routière 24 heures
Kia	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km + PC	5 ans/100 000 km
Honda	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	Frais additionnels
Toyota	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Chevrolet†	3 ans/60 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km

Principales composantes (PC) : direction, suspension, freins, moteurs électriques, système de refroidissement, etc. La liste peut varier.

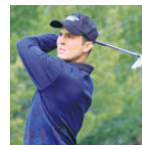


Partez devant.

Visitez [www.kia.ca](http://www.kia.ca) ou votre concessionnaire Kia et vous pourriez faire un coup gagnant!

Participez au concours « Faites un bon coup Kia » et courez la chance de gagner un Kia Sorento et plus encore!

Kia est fière de commanditer MikeWeir.com



3212111A

D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. \* Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2004 (R05414), Spectra LX 2005 (ST5415), Sedona LX 2004 (SD7524) et Magentis LX 2004 (MS7414). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 0,42 %, 4,50 %, 5,05 % et 2,13 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 195 \$, 1 995 \$, 4 850 \$ et 3 495 \$. Versement du premier mois de 159 \$, 199 \$, 249 \$ et 215 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$, 0 \$, 1 150 \$ et 995 \$, et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 650 \$, 15 895 \$, 25 595 \$ et 22 250 \$, et se chiffre respectivement à 9 735 \$, 13 935 \$, 19 790 \$ et 16 395 \$. (Option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 093,50 \$, 5 235,90 \$, 9 664,20 \$ et 7 236,95 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. \*\* PDSF : Rio S 2004 à partir de 12 650 \$, Spectra LX 2005 à partir de 15 895 \$, Sedona LX 2004 à partir de 25 595 \$ et Magentis LX 2004 à partir de 22 250 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. † Offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique aux modèles 2003 et 2004 sélectionnés. ‡ Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 48 ou 60 mois aux modèles 2003 et 2004, en fonction du véhicule. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 167,67 \$ pour une durée de 60 mois, le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. † Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez [www.nhtsa.dot.gov/ncep](http://www.nhtsa.dot.gov/ncep). †† L'offre de « 500 litres d'essence gratuits » s'applique uniquement à l'achat de tout véhicule Rio ou Spectra 2004 neuf, et exclut les achats de véhicules de démonstration ou de parcs de voitures. Un bon-cadeau de 375 \$ applicable à l'achat d'essence chez Petro-Canada™ sera attribué à l'acheteur. Le bon-cadeau est valable pour 500 litres d'essence, au coût de 0,75 \$ le litre. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. La garantie GM Total™ ne comporte aucune franchise, sauf dans le cas des composants du moteur diesel Duramax de 6,6 L, qui font l'objet d'une franchise de 100 \$ après la période de 3 ans/60 000 km jusqu'à 5 ans/100 000 km. L'entretien périodique n'est pas compris. Demandez les conditions de cette garantie à votre concessionnaire.

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Histoires de filles...



kgagnon@lapresse.ca  
 KATIA GAGNON

Lundi, des manifestations ont souligné la Journée internationale de la femme. Mais une fois la poussière du 8 mars retombée, les enjeux demeurent. Symbole par excellence, ce Conseil du statut de la femme que le gouvernement Charest veut remanier. Est-ce nécessaire ?

D'abord, soulignons à quel point le débat autour de cette question est mal parti. Fidèle à la manière libérale, caractérisée par d'énormes faiblesses au plan des communications, la ministre responsable, Michèle Courchesne, a d'abord laissé courir la rumeur de l'abolition du CSF. Puis, elle a annoncé sa transformation en un Conseil pour l'égalité. Qu'est-ce que cela ? Pas clair du tout, surtout que tout cela se déroule sur fond de réingénierie,

**Il faut désormais impliquer les hommes dans la recherche de solutions.**

ce qui suscite la méfiance des groupes de femmes. Leurs inquiétudes sont-elles justifiées ?

Au départ, on ne peut faire l'économie d'une donnée de base : en 2004, l'égalité de fait entre hommes et femmes n'est pas atteinte. Depuis quarante ans, les progrès ont été énormes. Mais la condition des femmes n'est pas à ce point rose qu'elles peuvent se passer d'un lobby au sein du gouvernement. Le CSF, malgré ses lacunes évidentes, doit donc être maintenu. Mais doit-il absolument survivre dans sa forme actuelle ? Nous croyons que non, pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que les organismes associés au féminisme réussissent mal à rejoindre la jeune géné-

ration. Plusieurs jeunes femmes ne se reconnaissent pas dans l'approche agressive souvent adoptée par ce mouvement. Le slogan lancé par la Fédération des femmes dimanche en est un excellent exemple : les jeunes femmes se reconnaissent-elles dans cette « riposte des femmes », dans ce « manifeste » scandé dans la rue ? Elles ne sont pas moins féministes que leurs aînées, mais leurs convictions s'articulent davantage comme une manière de vivre au quotidien que dans le militantisme. Et, de fait, certains combats qui restent à mener doivent l'être sur une base plus privée. Prenons le partage des tâches ménagères, symbole d'inégalité s'il en est un. Des milliers de femmes se retrouvent épuisées à force de faire plus que leur part. Mais ce combat est essentiellement individuel.

Cependant, il y a encore des luttes collectives à mener. Mais il faut reconnaître qu'elles sont devenues, au fil des ans, beaucoup plus unisexes. Prenons, pour poursuivre dans la même veine, le dossier chaud de la conciliation travail-famille. Les hommes sont aussi concernés que les femmes par cette problématique. Jetons un coup d'oeil aux revendications de la Fédération des femmes depuis un certain nombre d'années : aide sociale, salaire minimum, frais de scolarité. Sont-ce là des enjeux essentiellement féminins ? Bien sûr que non.

C'est pourquoi l'orientation avancée par la ministre Courchesne, bien qu'elle doive être précisée, nous apparaît juste. Le combat ne doit plus se mener en vase clos : il faut désormais impliquer les hommes dans la recherche de solutions. Ce qui, bien sûr, équivaut à remettre en question certains diktats du féminisme. Mais attention : cet effort de remise en question ne veut pas dire qu'on cautionne tous les délires antiféministes qui circulent de plus en plus largement dans les médias. On parle ici de susciter la collaboration entre les deux sexes, pas d'alimenter un affrontement stérile.

## ... histoires de gars



mroy@lapresse.ca  
 MARIO ROY

Du film *Le Dernier tunnel*, qui prend l'affiche dans deux jours, à la télésérie *Smash*, entrée en ondes lundi, la semaine est fertile en... histoires de gars. Serait-ce une sorte de réplique tardive à la dénonciation d'une phalange de comédiens qui, en novembre 1998, à l'émission *Enjeux*, dénonçaient l'absence — ou à tout le moins l'insipidité — des représentations du mâle dans l'imaginaire culturel québécois ?

Rappelez-vous. Luc Picard, Michel Dumont, Gilbert Sicotte, Raymond Bouchard et quelques autres se plaignaient alors de l'image donnée de l'homme à l'écran. Ils décrivaient : des êtres mous, veules et inconséquents, des losers en somme, menés à la trique par des fem-

**Le « Tunnel » émeut les gars. « Smash » les fait rigoler. Ça a été tourné pour eux. Et c'est bien.**

mes intelligentes, fortes et volontaires, qu'on aurait dit toutes sorties de l'imagination de Lise Payette !

Des hommes de paille et des Dames de coeur, quoi ! Était-ce véritablement le cas ? Ou s'agissait-il d'une torsion machiste de la réalité de la part d'acteurs frustrés ? Le débat avait fait rage pendant des semaines, sans qu'il soit possible de dégager un vainqueur.

Chose certaine, le film d'Érik Canuel explore un certain univers masculin avec une vérité et une franchise qu'on avait peu vues à l'écran à ce jour. Le scénario du *Dernier Tunnel* est bâti autour de

deux hommes, interprétés par Jean Lapointe et Michel Côté dont l'amitié — virile parfois jusqu'à la caricature — les soudera jusqu'à la mort, littéralement. Ce n'est pas la camaraderie de surface, mais néanmoins sympathique, des Boys. Et c'est très différent de l'amitié féminine, aussi vraie et intense, sans doute, mais qui s'exprime de façon à ce point différente qu'on jurerait que ces deux êtres, homme et femme, viennent... d'une part de Mars, d'autre part de Vénus !

Dans ce tunnel creusé sous le Vieux-Montréal, ont également cours des jeux de pouvoir et de violence qui contrastent avec l'univers tout doux, peint en pastel, qu'on est davantage habitué à voir à l'écran. Les deux hommes perdent, sans doute. Mais dans l'honneur, la solidarité (pas celle des tracts syndicaux, l'autre...) et la fierté : de vieilles notions héritées de l'époque des damoiselles et damoiseaux, qu'on a repêchées dans un bac de recyclage oublié depuis longtemps au bord du chemin...

La série *Smash* est tout autre chose. En fait, à certains points de vue, elle n'est pas sans parenté avec le diptyque d'Arcand, *Le Déclin / Les Invasions*, mais sur le mode léger, humoristique, totalement dénué d'esprit de sérieux. Il s'agit d'un humour masculin, très cynique et un peu cruel, qui s'exerce au sein d'une bande de gars dont fait partie une fille — personnage central du second épisode que l'on verra dans quelques jours.

Sinon, l'humoriste Daniel Lemire est au centre de l'affaire dans le rôle de Sylvain, lequel navigue autour de la cinquantaine, apparence moyenne, forme moyenne, job moyenne, salaire moyen, tout juste séparé, deux enfants ados... La routine habituelle, en somme, pour les hommes précipités dans l'ère du post-féminisme, et qui réagissent comme des gars, un peu mollement, un peu lâchement, avant d'opter pour l'auto-dérision... très légèrement amère, tout de même !

Le *Tunnel* émeut les gars. *Smash* les fait bien rigoler. Ça a été tourné pour eux. Et c'est bien.



serge.champleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

# Irak: l'OTAN doit dire non aux Américains



JOCELYN COULON  
 jcoulon@peaceoperations.org

Lundi, les membres du Conseil intérimaire de gouvernement en Irak — tous nommés par Washington, faut-il le rappeler — ont signé une Constitution provisoire censée doter le pays dès le 30 juin d'un doux et paisible régime, premier pas vers l'émergence d'une démocratie aux vertus contagieuses pour l'ensemble du Proche-Orient.

Le texte est joli. Les chiïtes vont gouverner, les sunnites vont arbitrer et les Kurdes vont maintenir leur autonomie. Les femmes auront leur représentation. Les droits et les libertés seront protégés. L'Islam sera une des sources de la loi. Cette Constitution est présentée comme la plus libérale du monde arabe. Il n'y manque qu'une disposition sur la protection de l'orientation sexuelle et l'Irak ressemblerait au Vermont, l'État de Howard Dean. Mais, ne soyons pas mesquin. Souhaitons bonne chance aux Irakiens. Ils en ont suffisamment bavé.

Pourtant, l'essentiel se déroule ailleurs. L'instabilité est chronique. Les carnages se succèdent. Les groupes politiques recrutent des milices et refusent de désarmer en attendant de s'affronter après le transfert du pouvoir en juin. Et le Conseil intérimaire de gouvernement n'y peut rien, car c'est un exécutif aux allures de village Potemkine. Les figurants sont bien irakiens, mais les maîtres sont américains. Les États-Unis sont aux commandes et l'administration républicaine n'a qu'une idée en tête pour le moment : la situation en Irak ne doit pas saboter la campagne présidentielle de George W. Bush. Pour y parvenir, la Maison-Blanche a mis de l'avant un plan de transition à deux volets. Le premier, politique, est sur les rails. Du moins, c'est en tout cas ce que l'on croit à Washington avec la signature de la Constitution. Cet événement repousse à plus tard, après les élections américaines, les véritables choix à faire pour l'avenir politique de l'Irak.

Le deuxième volet, sécuritaire, est plus complexe à mettre en oeuvre. Il repose sur la conviction que les Irakiens peuvent prendre en charge une bonne partie de la sécurité et que les alliés soulageront les

**Le chaos qui règne en Irak est le résultat d'une guerre illégale et illégitime déclenchée par les États-Unis et la Grande-Bretagne.**

soldats américains de leur fardeau d'occupants. Ainsi, selon le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, la vitesse avec laquelle la formation de forces de sécurité locales se déroule « est fantastique ». Il est permis de douter de cette déclaration à l'emporte-pièce, d'autant plus que Rumsfeld parlait le jour même où 13 policiers étaient déchiétés dans un autre attentat-suicide, le genre d'attentats dont la fréquence rythme désormais la vie quotidienne des Irakiens. Une semaine plus tard, quelque 200 personnes étaient tuées dans les villes saintes sous les yeux de la police irakienne et, sans doute, avec la complicité de certains de leurs membres.

Mais Rumsfeld a un souci plus important. Il veut

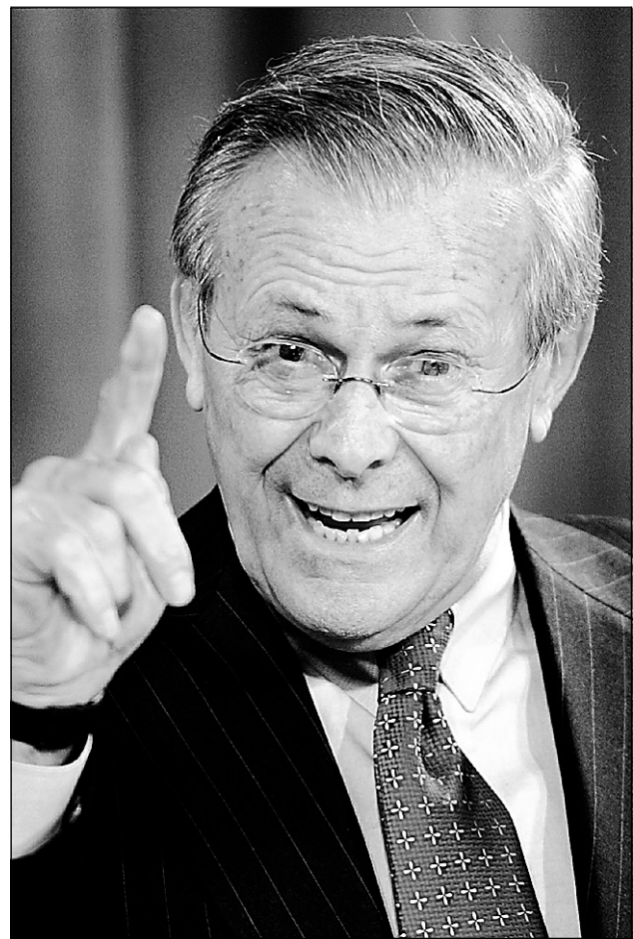


PHOTO KEVIN LAMARQUE, REUTERS

Le secrétaire d'État à la Défense, Donald Rumsfeld.

d'abord et avant tout assurer la sécurité du contingent américain au sein duquel un soldat par jour meurt dans des attaques. Les corps rapatriés risquent de peser sur la réélection de Bush. Washington aimerait donc voir l'OTAN déployer des soldats pour remplacer dans les villes irakiennes les militaires américains que le Pentagone prévoit envoyer à la campagne dans des casernes fortement gardées.

Le président Bush l'a dit au nouveau secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer. « L'OTAN doit relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle en s'impliquant davantage en Afghanistan, mais aussi en Irak ». Cette déclaration insignifiante masque en fait un désir plus sordide. En clair, Bush dit aux Alliés d'envoyer leurs soldats servir de chair à canon à la place des GI. Le chef de l'OTAN a acquiescé. « Il faudra bien assumer nos responsabilités », a-t-il répondu. Quelles responsabilités ? Le chaos qui règne en Irak est le résultat d'une guerre illégale et illégitime déclenchée par les États-Unis et la Grande-Bretagne. L'OTAN n'a donc aucune responsabilité à y assumer.

Si, d'aventure, les États-Unis devaient demander officiellement à l'OTAN de s'engager en Irak, la France, l'Allemagne, mais aussi le Canada et les pays qui défendent encore des principes devraient dire non. Après tout, les États-Unis n'ont-ils pas reçu l'appui déterminant des soldats de la Mongolie, de l'Albanie, du Salvador et de la Pologne pour libérer l'Irak ? Eh bien ! qu'ils les mettent au travail.

L'auteur est chercheur indépendant. Son nouveau livre, « L'agression. Les États-Unis, l'Irak et le monde », publié chez Athéna Éditions sort aujourd'hui en librairie.

# Une pression infernale

## À Sacré-Coeur, le personnel est dévoué et travaille dans des conditions souvent impossibles

MICHEL GARNER

*L'auteur est médecin et chef du département de médecine d'urgence de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Il s'exprime ici au nom de toute l'équipe médicale du département. Dans ce texte, M. Garner répond à la tempête médiatique qui a suivi la publication de la lettre de M<sup>me</sup> Pauline R. Laforce, dans La Presse du 1<sup>er</sup> mars, sous le titre « Histoire d'horreur ». Dans cette lettre, M<sup>me</sup> Laforce racontait comment sa mère, une femme de 85 ans qui souffre d'un début d'Alzheimer, a été renvoyée de l'hôpital du Sacré-Coeur, en pleine nuit, le 6 février dernier, alors qu'il faisait moins 15 degrés Celsius, alors qu'elle était à peine vêtue d'une jaquette d'hôpital et de chaussons de papier.*

L'incident malheureux survenu en relation avec un congé de l'urgence de l'hôpital du Sacré-Coeur et fortement médiatisé depuis, ne devrait d'aucune façon jeter une lumière négative sur l'excellence du travail de l'équipe des infirmières et infirmiers de la salle d'urgence de notre hôpital, ni sur leur très grand dévouement à la tâche et leur souci constant de fournir des services à la fois humains, compétents et consciencieux.

Le personnel de nos salles d'urgence montréalaises travaille souvent dans des conditions absurdes de congestion, de débordement et de manque d'espace et de personnel, sous une pression constante et parfois infernale de devoir fournir des services de qualité impeccable et à une vitesse frénétique. Il faut à la fois répondre aux besoins de l'arrivée constante de patients malades, voire en état critique, et d'autre part, répondre à la pression des directions de faire « rouler », toujours plus vite, les patients sur civière, afin de compenser pour les difficultés que vivent les établissements à faire admettre les malades nécessitant une hospitalisation, résultant en encombrement et débordement chroniques et bien reconnus de nos urgences.

### Défi quotidien

Sans discuter en détail de tous les événements qui mènent à l'incapacité des hôpitaux de répondre à la demande de leurs urgences, il n'en demeure pas moins que ce sont les équipes professionnelles des urgences qui doivent quotidiennement et continuellement affronter l'assaut, et faire rouler ces milieux à une vitesse vertigineuse, parfois à la limite de l'acceptable. Il faut comprendre cependant que l'unique motivation du personnel dans des cas comme le présent est de rendre l'urgence capable de traiter le prochain patient qui s'y présentera, potentiellement en état critique. Il faut également comprendre qu'il est plus facile pour le personnel de ne pas faire ces efforts pour accélérer le « roulement » des patients sur civière, avec comme conséquence un engorgement encore plus important, et possiblement des complications supplémentaires pour les patients qui attendraient qu'une civière se libère. Il est surprenant voire même miraculeux



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'équipe de médecins des urgences de Sacré-Coeur : les D<sup>r</sup> François Collette, Michel Garner, Sylvie Bouchard, Marie-Andrée Roy et Raoul Daoust.

qu'il arrive si peu d'erreurs dans des conditions qui ne peuvent être décrites que comme très propices à la survenue d'incidents et d'accidents. Ce n'est en fait que grâce au grand dévouement, constant et inébranlable des équipes, à la fois infirmières et médicales, qui se consacrent à leur métier dans des conditions qui feraient fuir l'être humain moyen, que les urgences peuvent demeurer ouvertes et aptes à recevoir et traiter adéquatement la population qui s'y présente, en tout temps.

Nous trouvons malheureux qu'un incident regrettable, mais qui n'a en fait eu aucune conséquence néfaste pour la patiente, et qui clairement devrait promouvoir l'instauration

de mesures systémiques permettant d'en éviter des récurrences, soit traduit dans les médias de façon à laisser planer le doute sur la compétence, le dévouement et la compassion des équipes qui, contre vents et marées, demeurent toujours fidèles au poste.

Notons en passant que ce malheureux incident a pris la page couverture d'un journal montréalais, alors que la description de manœuvres héroïques du personnel infirmier et médical de l'urgence du Sacré-Coeur ayant permis de sauver une jeune patiente de 28 ans en arrêt cardiaque, sans séquelles neurologiques, n'est mentionnée qu'en entrefilet sur une lointaine page 4...

Il est également malheureux de voir brûler

en effigie deux infirmières, qui ont peut-être commis une erreur (en connaissons-nous vraiment tous les détails, pour pouvoir porter jugement si allègrement ?), alors qu'il serait plus sage et utile de leur apporter l'enseignement, les ressources et le soutien nécessaires, et surtout d'apporter les changements systémiques indispensables pour éviter la survenue d'autres accidents et erreurs, quasi inévitables dans les conditions actuelles. Comment, de plus, espérer attirer et retenir des professionnels dans nos urgences en pénurie si on les place dans des conditions impossibles, avec des exigences irréalistes, puis qu'on leur reproche publiquement de ne pas avoir été parfaits ?

# Tort de se taire?

HUGUES TREMBLAY

*L'auteur est infirmier aux urgences de l'hôpital du Sacré-Coeur.*

Maître Pauline Laforce, Je tiens à profiter de la tribune offerte par La Presse pour vous exprimer toute ma sympathie pour ce que vous avez dû subir comme préjudice dans l'histoire concernant le congé de votre mère à l'urgence de

l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. Étant moi-même infirmier à l'urgence de cet hôpital, je trouve bien triste de votre mère ait été retournée chez elle en pleine nuit, vêtue de sa jaquette, mal chaussée, dans un taxi payé par l'hôpital. Pour vous qui oeuvrez probablement au Palais, il est compréhensible que cette situation vous ait semblé abominable. Au même moment, sans

doute, une autre dame âgée aussi malade que votre mère attendait mi-vêtue, dans une salle d'attente, assise sur une chaise droite, dure et froide. Elle aussi en était indignée. Sur les civières d'urgence, d'autres gens malades à la vue de tous, doivent subir l'indigne promiscuité, dans l'attente d'exams et de traitements donnés par des infirmières et médecins à bout d'avoir à travailler dans de telles conditions, mais qui

toujours tentent de le faire de leur mieux. Nous mettons tout notre cœur à fournir l'essentiel et devons aller au plus urgent. Nous manquons, hélas !, souvent de temps, de personnel et de lieux physiques pour offrir un ensemble de soins optimaux et nous devons malheureusement nous en remettre trop souvent à la Providence.

Maître Laforce, je vous demande de réajuster votre tir, car les individus visés font de leur mieux pour travailler dans des conditions extrêmement difficiles et ne sont certainement pas à blâmer plus que d'autres. En fait, notre grand tort se trouve probablement dans notre silence et notre résignation face à de telles aberrations, mais nous nous sentons impuissants à ébranler les colonnes du temple.

Maître Laforce, vous pourriez faire plus qu'aider votre mère en faisant votre combat pour le maintien de la dignité de tous les usagers. Vous, femme de loi, avez peut-être le pouvoir de faire bouger les vrais coupables, de changer les règles, car aujourd'hui, bien que vous saviez votre victoire, celle-ci demeure illusoire. Oui, deux têtes sont tombées, mais toute une équipe de soins s'en est trouvée secouée, mal jugée, mal comprise et mal épaulée. Est-ce là une belle victoire ? Est-ce ainsi que les problèmes se trouveront solutionnés ?

En terminant, ce qu'on reproche à ces infirmières, c'est d'avoir malheureusement espéré une fois de trop que la Providence attendrait sur le seuil de la porte, paire de bottes en main...

► Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Encore les grattttttteux !

L'argent achète tout c'est connu. Il faut voir cette pub de Loto-Québec mettant en vedette Clémence Desrochers et Rita Lafontaine qui nous vendent des grattttttteux. J'ai toujours pensé que le sens critique et la conscience sociale de ces deux grandes dames garderaient loin de ce genre de pub racoleuse qui, doit-on le répéter, fait beaucoup plus de malheureux que d'heureux, surtout chez les personnes de même âge qu'elles. C'est navrant.

Roland Ménard  
Sainte-Adèle

### Dans quel siècle vivez-vous ?

Au lendemain de la journée internationale des femmes, Madame Francine Allard, écrivaine, femme lettrée, sans doute

intelligente, écrivait dans la page Forum de La Presse, du 9 mars, que « nous », les femmes québécoises, avons « anéanti notre rôle social, celui qui nous permettait jadis d'élever nous-mêmes nos enfants à la maison et d'en être fières ». Comme si ce n'était pas assez, elle enfonce le clou, affirmant que : « Nous sommes devenues d'horribles capricieuses qui, au nom de la supériorité de notre sexe ( ? ? ? ), avons contribué, hélas, à détruire la famille ». Au secours ! Madame Allard, je ne vous ai jamais donné la permission de parler en mon nom. De quel droit écrivez-vous à la première personne du pluriel, au nom des autres femmes ? Comment pouvez-vous ignorer le fait que les femmes sont très souvent « obligées » de travailler et donc de faire garder leurs enfants ? Dans quel siècle vivez-vous ? Quand je pense que le ministère de la Culture vous paye pour faire des tournées

dans les écoles primaires (je le sais, l'école de ma fille vous a reçue dernièrement), je frémis.

Marie Faure  
Saint-Hubert

### Contre la cigarette

Le problème n'est pas de trouver une solution pour qu'une cigarette s'éteigne seule. C'est de faire en sorte qu'il soit impossible d'en allumer une !

Jean Bellemare

### Une suite aux Bougon

Il faudrait écrire une suite aux Bougon, dans laquelle apparaîtraient les agences de

commandites, des politiciens, des petits amis du parti au pouvoir. Qui pourrions-nous bien assoir sur la galerie attendant les enveloppes mystérieuses comme dans les Bougon ? Nous présenter tout cela avec les entourloupettes qui vont à l'encontre de la morale des gens soit-disants honorables. En un seul mot, nous montrer la face cachée de toute cette magouille qui a fait de supposés hommes biens, des criminels. Je dis bien « des criminels ». Ce n'est pas du simple vol à étalage, ce sont des centaines de millions de dollars que nous remettons au gouvernement à même nos impôts. Au fait, avez-vous produit votre déclaration d'impôt cette année ? Demandez-vous ce que le gouvernement fera de l'argent que vous leur aurez envoyé. Peut-être en remettront-ils un peu aux petits amis !

Maurice Léveillé  
Laval

# FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

## ÉPARGNEZ avec de super chutes de prix de Canon



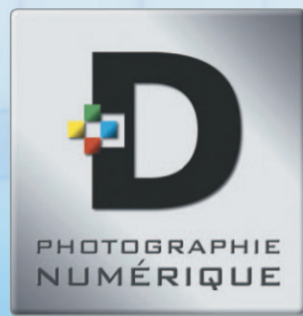
La technologie évoluée à gouttelettes micro-fines imprime à une résolution jusqu'à 4800 x 1200 ppp



Le système à réservoirs intelligents de Canon vous permet de ne remplacer que les couleurs dont vous avez besoin



La technologie PictBridge permet la communication entre les appareils photo numériques et les imprimantes sans l'entremise d'un PC



### Imprimante photo i960

- Photos de 4 po x 6 po sans cadre en 37 secondes
- Impression photo sans aide d'un PC
- Six réservoirs individuels • 4800 x 1200 ppp
- Appareil photo numérique non inclus

i960 CodeWEB: 10037202



50\$ CHUTE DE PRIX

299<sup>99</sup>

APRÈS CHUTE DE PRIX



### Canon

#### Imprimante à jets d'encre i560

- Imprime jusqu'à 22 ppm en noir et jusqu'à 15 ppm en couleur
- Photos sans bordures 4 po X 6 po en environ 50 secondes
- Impression en couleur 4800 x 1200 ppp

i560 CodeWEB: 10032912

149<sup>99</sup>



50\$ CHUTE DE PRIX

349<sup>99</sup>

### Canon

#### Imprimante photo de i9000

- Viseur ACL de 2 po
- Éditez, prévisualisez et imprimez sans PC • Imprimez à partir de la carte de mémoire de l'appareil photo • 6 réservoirs d'encre photo individuels
- Appareil photo numérique non inclus

i9000 CodeWEB: 10037201

### Canon

#### Imprimante photo MultiPass MP730

- Imprimante, copieur et télécopieur
- À l'aide de carte de mémoire, imprimez directement à partir de votre appareil photo numérique • Résolution jusqu'à 4800 x 1200 ppp
- Dispositif d'alimentation automatique de documents de 35 pages
- Appareil photo numérique non inclus

MP730 CodeWEB: 10034105

50\$ CHUTE DE PRIX

449<sup>99</sup>



30\$ CHUTE DE PRIX

99<sup>99</sup>

### Canon

#### Lecteur optique Lide 30

- Résolution de balayage de 1200 x 2400 ppp • Traitement couleur à 48 bits
- Prévisualisation du balayage en 10 secondes
- Interface USB avec un PC

LIDE 30 CodeWEB: 10020707

## Faites vos réserves de papier et d'encre



18<sup>99</sup>

### Canon

#### Cartouche d'encre noire BCI-3eBK

BCI-3eBK CodeWEB: 19805600



19<sup>99</sup>

### Canon

#### Cartouche d'encre noire BCI-6BK

BCI-6BK CodeWEB: 10009946



14<sup>99</sup>

### Canon

#### Paquet de 50 feuilles de papier photo glacé de 4 po x 6 po

PP-101 CodeWEB: 10033157

## Notre garantie des plus bas prix

Nous battons le prix de n'importe quel détaillant

\*Informez-vous auprès de l'un de nos associés de ventes.

Livraison GRATUITE tous les jours

FUTURE SHOP.ca